

COUPONS

D'UN

ATELIER LYONNAIS

PAR

NIZIER DU PUITSPELU

PRÉFACE DE CLAUDIUS PROST



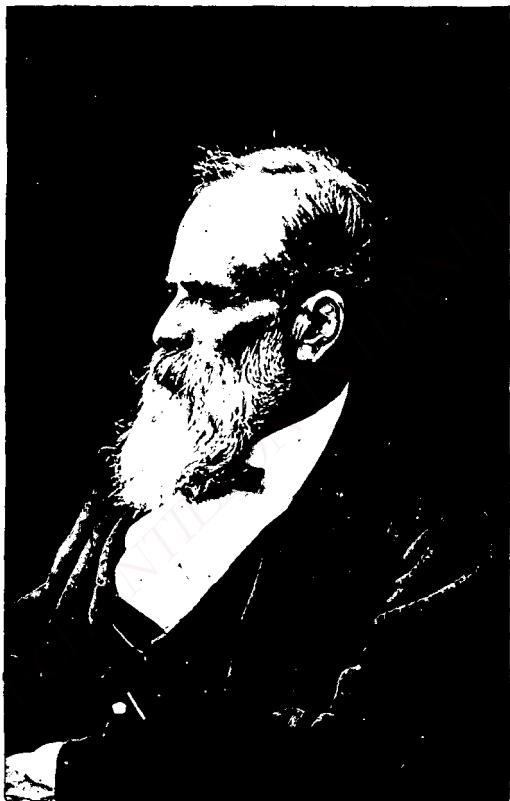
LYON

A. STORCK & C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

78, rue de l'Hôtel-de-Ville

—

1898



Armbruster phot.

Storck Edit

CLAIR TISSEUR

CLAIR TISSEUR

Quiconque a vécu dans l'intimité d'un esprit supérieur éprouve, à un certain moment, le besoin de recueillir ses souvenirs. C'est comme un témoignage de reconnaissance adressé à celui qui n'est plus, une sorte de piété filiale qu'on excuse toujours à défaut du talent. Ce ne sont pas les qualités seules du biographe qui rendent si attrayantes les pages consacrées par Tronchai à la mémoire de Le Nain de Tillemont.

On ne s'étonnera donc pas de voir cette étude sur Clair Tisseur accompagner la publication de son dernier volume. L'artiste et l'écrivain dont elle rappelle l'œuvre et la vie restera l'une des personnifications les plus complètes de notre esprit lyonnais. Son existence, toute de travail énergique et d'honnêteté modeste, fut celle d'un sage. Un petit nombre d'amis qui l'estimaient à sa juste valeur, une réputation littéraire restreinte mais de bon aloi suffirent à sa gloire.

*
* *

Clair Tisseur est né le 27 janvier 1827, en rue Grenette n° 34, maison démolie depuis pour le percement de la rue de l'Impératrice, aujourd'hui rue de l'Hôtel-de-Ville. Il était fils de Jean-Marie-Louis Tisseur, marchand rouennier en rue Basse-Grenette et de Françoise Durafor. Le plus ancien Tisseur (1) dont il soit fait mention dans les notes conservées par notre écrivain, Barthélemy, vivait dans le premier quart du XVIII^e siècle. Il était paysan, habitait la commune de Pollionnay, et avait épousé Benoîte Poizat.

Barthélemy Tisseur eut deux enfants : Benoît, passementier en rue de l'hôpital à Lyon, et Jean-Claude, qui fut la souche des Mathevon, fabricants et des Seux, marchands de soie. Benoît Tisseur épousa à Lyon une demoiselle Péliisson, d'honorable famille. Il en eut treize enfants, parmi lesquels Vincent, Dodon et Michelle. Clair Tisseur a parlé de ces types d'originaux dans la *Chanson de ma cousine Mariette* (2). Au nombre de ces

(1) Ce nom de Tisseur était évidemment, à l'origine, le sobriquet d'un homme qui tissait. Quoique le nom donné, au moyen âge, à celui qui tissait le chanvre fût *tissier*, on trouve cependant le nom de *tisseur* dans ce sens, mais il est plus vraisemblable que l'ancêtre des Tisseur tissait la laine. On retrouve encore, au XVIII^e siècle, le nom de *tisseur* pour l'ouvrier qui tisse la laine. (*Note de Clair Tisseur.*)

(2) *Les Oisivetés du sieur du Puitspelu, Lyonnais.*

enfants se trouvait Barthélemy II, qui fut l'aïeul des quatre Tisseur.

« *Ce Barthélemy*, dit Clair Tisseur dans ses
« *notes inédites* (1), *malgré l'humble condition du*
« *père, avait reçu assez d'instruction pour pouvoir*
« *entrer commis chez M. Terrasse, caissier prin-*
« *cipal de la compagnie du Pont-Morand. Là il*
« *devint amoureux de Pierrette Guinand, femme*
« *de chambre de M^{me} Terrasse. C'était une fort*
« *honnête fille, d'une honorable famille de cultiva-*
« *teurs à Mornant. Il épousa Pierrette et succéda*
« *à M. Terrasse comme caissier principal. Il joi-*
« *gnit à ses fonctions un commerce de rouennerie.*
« *Je ne sais trop comment, avec ses opinions, il put*
« *passer la période de la Révolution sans être*
« *inquiété. C'était un homme d'une inépuisable*
« *bonne humeur et doué d'un fonds comique*
« *qu'il a peut-être transmis à certains de ses*
« *descendants. Très affectueux, très dévoué à ses*
« *amis, inséparable du cousin Mathevon. Il avait*
« *installé à l'entresol du pavillon où étaient ses*
« *bureaux, au bout du pont Morand, du côté des*
« *Brotteaux, un billard. Sur le coup de quatre*
« *heures, Mathevon et des amis arrivaient prendre*
« *le vin blanc. C'est là que Barthélemy fut frappé*

(1) Académie du Gourguillon— Dossier de notre sieur Nizier du Puitspeltu

« d'une attaque dont il mourut au bout de trois
« jours. Il fut enterré le 6 août 1817. De Pierrette
« Guinand, il eut deux enfants : Fanchette et
« Jean-Marie-Louis, le père des quatre Tisseur.

« Jean-Marie-Louis Tisseur paraît avoir eu
« dans sa jeunesse un caractère assez aventureux.
« A seize ans il part pour Paris à pied, afin d'y
« retrouver une famille de voisins dont la jeune fille
« lui avait fait une vive impression. J'ignore par
« suite de quelles circonstances il fut ensuite à
« Bordeaux, toujours à pied, et s'y plaça commis.
« On le voit ensuite aller de Bordeaux à Rouen, par
« le même genre de voiture. Il était parti de Bor-
« deaux avec un énorme chien, qu'il aimait beau-
« coup. Au bout de trois ou quatre jours, le chien
« avait les pieds en compote. Jean-Marie-Louis,
« compatissant, le chargea sur ses épaules et con-
« tinua sa route. Mais enfin, n'en pouvant plus, et
« parvenu dans je ne sais plus quelle ville, il se
« décida à vendre son chien à un gendarme, qui
« le paya six francs.

« J'ignore également quelles circonstances le
« ramenèrent à Bordeaux, d'où il fut occuper une
« place dans les Landes. Il y prit les fièvres et dut
« entrer à l'hôpital de Bordeaux, où les malades
« couchaient encore deux dans le même lit.

« Il séjourna encore à Bordeaux. Enfin, lassé de

« pérégrinations où il n'avait pas trouvé la fortune,
« la santé ruinée par les fièvres, il se décida à ren-
« trer au logis paternel. Il y prit part au commerce
« de son père, et se maria le 12 novembre 1811 avec
« Françoise Durafor. De ce mariage naquirent six
« enfants mâles et point de filles. Ce furent Bar-
« thélemy, Jean, Clément, Alexandre, Clair et
« Antoine. Clément et Antoine moururent en bas
« âge. » (1).

*
* *

Il y a un charme tout particulier à pénétrer dans ces anciennes familles lyonnaises, où la règle du devoir était absolue, mais où la sévérité morale était tempérée par un fond de bonté qui devient de plus en plus rare. En grandissant dans une boutique du quartier Saint-Nizier, au milieu de vieux Lyonnais dont quelques-uns avaient traversé la période orageuse de la Révolution, Clair Tisseur a dû recueillir bien des faits dont il s'est servi plus tard pour écrire l'histoire des mœurs et du langage

(1) Nous ne dirons rien ici de la famille Durafor. Clair Tisseur en a parlé longuement dans son article : *Une émancipation sous l'ancien régime*. On peut consulter sur Barthélemy, Jean et Alexandre Tisseur, le volume de M. Édouard Aynard : *Les quatre Tisseur*. Lyon, Storck 1896 — les biographies de Barthélemy et de Jean, placées en tête de leurs *Poésies*. Lyon, Pitrat, 1885, 2 vol. in-12 — ainsi que la notice de M. l'abbé Flandrin sur Alexandre Tisseur. (*Revue du Siècle*, année 1891, p. 749.)

de notre ville. Il avait d'ailleurs un véritable talent d'observation dont on peut voir la preuve dans son autobiographie d'enfant, publiée plus tard sous ce titre: *les Impressions d'un petit gone* (1). Sa mère lui apprit à lire, son père l'écriture et les quatre règles, un de ses aînés les déclinaisons. Il n'avait pas encore cinq ans.

Ses meilleurs souvenirs sont rattachés à la maison de campagne que ses parents possédaient à Sainte-Foy. Il ne se rappelait pas sans émotion l'émeute de 1834, à Lyon, qui obligea sa famille de fuir à la campagne, dans la crainte des représailles de l'armée. Mais, la tourmente passée, ce séjour lui fut des plus agréables. Il dévorait les livres de la bibliothèque paternelle : récits de voyages ou écrits ascétiques et moraux du XVIII^e siècle, qui ne lui laissaient d'impression bien profonde que lorsque l'auteur avait su mettre un peu de poésie dans son œuvre. Puis c'était la vie au grand air avec les parties de boules et les rêveries sous les grands arbres. Mais cette enfance heureuse ne devait pas se prolonger bien longtemps.

En 1836, il entra aux Minimes. Encore que la direction de ce collège fût assez paternelle, Clair Tisseur ne laissait pas de regretter la bonne maison

(1) *Les Oisivetés du sieur du Puitspela lyonnais.*

de Sainte-Foy, où il revenait avec joie passer les vacances. D'un tempérament délicat, il s'accoutumait peu de l'ordinaire de l'établissement et souffrait avec peine les contradictions de ses condisciples. Il tomba malade, fut ramené à la campagne, puis en ville, où on lui donna des maîtres à la maison.

Quand il eut atteint l'âge de treize ans, son père, le destinant à une carrière professionnelle, le mit en apprentissage. Les goûts de l'enfant n'étant pas encore bien fixés, il apprit le métier de « canut » et avec la pratique, la théorie, c'est-à-dire l'art d'organiser les métiers et de décomposer les étoffes. Son passage dans les ateliers et plus tard dans un magasin de soieries ne fut pas non plus sans influence sur le style et le caractère personnels de ses livres lyonnais.



C'est à partir de 1841 qu'il devina sa véritable vocation, celle d'artiste. Une visite qu'il fit cette année-là à l'exposition de la Société des Amis des Arts lui donna une idée très nette de ce qu'il avait au fond de l'âme. En même temps que sa vocation d'artiste, s'éveillaient ses goûts littéraires. Il a

raconté lui-même avec infiniment d'humour (1) comment il songea, au sortir de cette visite, à écrire un feuilleton, qu'il jeta dans la boîte du *Réparateur*, journal légitimiste dont les bureaux étaient situés dans le voisinage de l'archevêché. Le feuilleton parut. L'auteur avait quatorze ans.

En 1844, il entra chez l'architecte Bossan et l'année suivante à l'école des Beaux-Arts. Il y eut pour maître Antoine Chenavard, dont il ne parlait jamais qu'avec une espèce de vénération. Ses principaux condisciples furent MM. Hirsch et Charvet, bien connus par leurs travaux. Parmi les jeunes gens avec qui il se lia le plus étroitement, on peut citer Joseph Pagnon et Tony Musson, dont le souvenir nous a été conservé par une intéressante étude de Clair Tisseur, publiée une vingtaine d'années plus tard.

Grâce à un labeur acharné, Clair Tisseur prit rang parmi les meilleurs élèves de l'école. Mais les études artistiques ne le guérissaient pas de l'envie d'écrire, ce « vice secret » comme il l'appelle lui-même dans l'introduction des *Lettres de Valère*. En 1845 et en 1846, il donna deux articles à la *Revue du Lyonnais*, l'un sur la restauration de l'église de Saint-Jean, l'autre sur l'*Art monu-*

(1) *Lettres de Valère*. Introduction, p. VI et VII.

mental de Batissier. Il était né écrivain comme il était né artiste ; il commença et finit par la littérature. Mais si, à ce moment, il avait trouvé sa voie, il n'avait pas encore développé ces facultés originales qui le placent au premier rang des écrivains lyonnais.

*
* *

Lacordaire étant venu prêcher à Lyon en 1845, Clair Tisseur et ses amis, épris d'idéal et d'art, ne manquèrent pas de suivre assidûment ses sermons. La réputation du dominicain, certainement surfaite, puisque quelques-uns ne craignaient pas de l'égaliser à Bossuet, attirait autour de sa chaire l'élite de la société lyonnaise. Le petit cercle dont Joseph Pagnon était l'âme, enflammé d'un désir de perfection, résolut de rétablir le tiers-ordre de Saint-Dominique, une de ces associations religieuses du moyen âge depuis longtemps disparues. Cette société, absolument laïque, comprenait neuf membres, liés par une sincère amitié et par l'amour du bien. Ils avaient pris un nom qui répondait admirablement à leurs convictions républicaines : ils s'appelaient *la Fraternité*. A l'unanimité, Pagnon fut élu prier. Au bout de trois années l'institution disparut, les membres défunts ou éloignés ne se remplaçant pas.

Il y a deux choses à remarquer dans cette organisation. On pouvait alors, sans paraître ridicule, allier des convictions profondément religieuses à des opinions républicaines. D'autre part le sentiment de la charité, si vivace dans l'esprit de ces jeunes gens, n'était pas seulement une des formes de leur ascétisme, c'était une tradition lyonnaise développée par leur éducation. On a retrouvé dans les papiers de Clair Tisseur, qui fut toute sa vie la bonté même, une lettre écrite vers cette époque à son ami Musson. Cette lettre est un document précieux, parce qu'elle nous fait connaître l'esprit de l'œuvre entreprise par ces jeunes gens.

MON AMI,

Je vous écris ces deux mots, voyant que je suis pour longtemps encore dans l'impossibilité de descendre. Je ne sais si vous avez vu Pagnon. En tout cas s'il a renvoyé son voyage à samedi prochain à cause de moi, je le regrette, car je vois maintenant que de quinze jours je ne pourrai guère descendre. Si vous le revoyez, dites-lui qu'il parte sur-le-champ, car son docteur lui a ordonné de suivre son traitement à la campagne. Recommandez-lui aussi de m'écrire dès son arrivée.

Je présume que vous avez eu la complaisance de me prendre les trois bons de pain et deux de viande dont je vous avais parlé. Les pauvres familles que je visite ont

bien besoin de ces secours et je n'ai pu les visiter de toute cette semaine. Je sais que vous avez vous-même un grand nombre de familles et que vous êtes accablé d'occupations; néanmoins je vous envoie avec cette lettre tous les bons que j'ai à ma disposition, six de pain et un de viande. Si vous pouviez faire un saut jusque chez la famille H... qui n'est pas loin de chez vous, vous me rendriez un grand service. C'est cette famille chez laquelle nous sommes allés une fois ensemble... J'abuse de votre complaisance, mais c'est pour le bien des pauvres. Vous remettiez à cette famille trois de pain et un de viande. Également si, en visitant votre famille du Chemin-Neuf, vous pouviez entrer chez R... et lui remettre trois de pain et un de viande... Je ne vous propose pas de voir la famille D..., ce serait trop d'abus. Si vous pouviez voir Ducreux, je crois qu'il s'en chargerait. Je voudrais qu'il visitât cette famille très promptement, car elle est tout à fait dans le besoin... Il lui remettrait trois de pain et un de viande. Il y a quinze jours que ces familles n'ont pas été visitées. Si je vous cause tant d'embarras, c'est que je ne voudrais pas qu'on attendît la prochaine conférence qui n'aura lieu que dans huit jours. Alors on pourra choisir d'autres membres pour me remplacer. Je voudrais que ceux qui me remplaceront fussent très assidus à visiter ces familles.

Voilà bien de la peine pour vous, mon ami, qui en avez déjà tant : j'ai compté sur un dévouement dont j'ai eu des preuves fréquentes et chères... Mille choses à Ducreux de ma part et à Pagnon si vous le voyez; qu'il m'écrive surtout.

Adieu, mon ami; ménagez votre santé puisqu'il n'y a plus que vous de véritablement homme parmi nous et que nous sommes tous éclopés; en vous remerciant par avance, croyez-moi toujours votre ami du fond du cœur.

TISSEUR.

c

Cependant les préoccupations religieuses de Clair Tisseur et de ses amis n'étaient pas un obstacle à leurs travaux artistiques. Ils firent en 1847 avec un quatrième camarade, Loras, un voyage en Dauphiné, d'où ils rapportèrent une ample moisson d'études. Malheureusement, Musson tomba malade en mai 1848 et mourut le 10 septembre de la même année. Ce fut pour Clair Tisseur une cause de chagrin et de découragement. La Révolution de 1848 aidant, il délaissa peu à peu l'architecture et collabora à divers journaux. La politique, seule, ne chômait pas. Clair Tisseur vécut avec les cent francs par mois qui lui étaient alloués par l'administration du *Censeur*.

Il revint deux ans plus tard à l'exercice de sa profession. Ayant appris qu'une place de commis était vacante chez l'architecte Savoye, il se présenta et fut accepté. Il travailla au percement de la rue Centrale, ce qui le mit au courant de la pratique de son métier, dont il n'avait vu jusque-là que le côté artistique. Le *Censeur* ayant disparu, il écrivit quelques articles dans la *Revue du Lyonnais*, où il donna notamment une traduction de plusieurs poèmes de Longfellow, alors peu connu en France.

Au courant de l'été de 1851, Clair Tisseur fit le voyage de Paris et songea à se lancer tout à fait

dans le journalisme. Mais la crainte de déplaire à ses parents déjà âgés l'obligea de revenir à Lyon où il fixa définitivement sa destinée. Ce fut au cours de ce voyage qu'il connut M^{lle} Ernestine Bonnardel, qu'il épousa plus tard, « âme supérieure entre toutes, et par l'excès d'un dévouement sans bornes et sans nom, et par la hauteur de la raison et l'amour de la justice, et par la droiture et la sûreté des vues, et qui semblait, pour tout dire, d'une trempe autre que l'humaine (1). »

*
* *

En 1852, il entra dans le cabinet de l'architecte Louvier, où il resta deux ans. Il fut ensuite attaché au service de l'architecture à l'Hôtel de Ville, où il remplaça son camarade Charvet. Ce fut à ce moment que la rue Impériale, aujourd'hui rue de la République, fut percée. Clair Tisseur fit le plan de quelques maisons. Dans l'activité de cette période, il dut renoncer à écrire, le travail professionnel ne lui laissant ni le temps ni la liberté d'esprit nécessaires (2). Il fit en 1857 une maladie d'une extrême gravité, dont il ne fut sauvé que par

(1) *Lettres de Valère*. Introduction. p. LXXII.

(2) A signaler pourtant deux ou trois articles qu'il donna à la *Revue du Lyonnais* : en 1853, *Sur les artistes lyonnais à Paris* ; en 1855, *Sur les cartons de Lamothe* et en 1861, *Sur un tableau du musée de Lyon*.

des soins et un dévouement surhumains. « A partir de ce moment, sa vie ne fut qu'une longue suite de souffrances et chaque effort de travail fut une entreprise sur le mal (1). »

En 1858, Clair Tisseur quitta l'Hôtel de Ville pour courir sa propre fortune. Pendant vingt années, en effet, il se consacra presque exclusivement à l'architecture. Mais sa situation devenue indépendante lui laissait plus de loisirs. Il en profitait pour reprendre de temps en temps sa plume. C'est ainsi qu'en 1862 et 1863, au retour d'un voyage en Provence, où il s'était rendu dans l'espoir d'améliorer sa santé, il écrivit pour la *Revue du Lyonnais* une étude sur deux poètes provençaux : Aubanel et Mathieu. Il fit aussi au *Progrès de Lyon* un article *Sur un Dictionnaire de philosophie*, de Frédéric Morin. Il soutint, dans le même journal, une polémique avec l'*Ami de la Religion* et publia chez Dentu, sous la signature d'Eugène Pellerin, une brochure intitulée *le Parfum de Rome et M. Veuillot*.

*
* *

Un critique compétent devrait ici, avant d'embrasser l'étude complète de l'œuvre littéraire de

(1) *Lettres de Valère*. Introduction, p. LXXXV.

Clair Tisseur (1), mettre en relief les qualités qui ont marqué plus spécialement ses travaux artistiques et indiquer la place qu'il occupera désormais parmi les architectes de son temps. Nous nous bornerons à signaler quelques-unes des productions de ce fécond esprit, laissant à d'autres le soin de les apprécier.

Voici ce qu'il en dit lui-même dans ses notes inédites: *Dans sa carrière d'architecte, il eut « rarement l'occasion de faire des travaux selon « son cœur. Les programmes, les styles, parfois « des dispositions fâcheuses lui furent imposés. « Il a cependant construit quelques monuments « d'une certaine importance. On compte parmi « ses travaux :*

« L'église de Sainte-Blandine à Lyon. La flèche, « bâtie après coup, est de M. Malaval.

« L'Église du Bon-Pasteur (2) qui ne pourrait « produire son effet que si la caserne au-devant « était démolie. La flèche, malgré les ordres de « l'architecte, fut en l'absence de celui-ci, et sur « l'injonction du curé, exhaussée d'un mètre, ce

(1) Voir la *Bibliographie*, placée à la suite de la présente notice.

(2) C'est au dévouement amical de Gaspard André qu'il dut de pouvoir bâtir ce monument. Par suite de circonstances trop longues à conter, les plans devaient être livrés sous huit jours, à défaut de quoi la construction n'aurait pu avoir lieu. Clair Tisseur au beau milieu de son projet tomba malade. Gaspard André vint passer plusieurs jours et deux nuits pour compléter le projet. Celui-ci arriva à temps. (*Note de Clair Tisseur.*)

« *qui est en désaccord avec le style. Mais vous*
« *n'ôtez jamais de la tête d'un brave curé que*
« *plus un clocher est haut, plus il est beau.*

« *De même, plus une maison a de fenêtres, plus*
« *la vanité du propriétaire en est flattée. Clair*
« *Tisseur eut un jour à construire une importante*
« *maison de rapport sur une place, avec retour sur*
« *un quai. Le propriétaire exigea sur la façade*
« *latérale une fenêtre de plus qu'au projet, quoique*
« *l'architecte fit observer que non seulement cette*
« *addition nuisait à l'aspect, mais encore à la*
« *disposition intérieure.* » *Oui, répondit le pro-*
« *priétaire, mais j'aurai une fenêtre de plus que la*
« *maison du voisin !* »

« *Parmi les constructions de Clair Tisseur, on*
« *peut encore signaler l'hôtel de la mairie du*
« *2^e arrondissement, primitivement bâti pour la*
« *compagnie de Terrenoire ; les églises de Brignais,*
« *de Chabeuil (Drôme), de Tassin, d'Orliénas (à*
« *cette dernière le clocher est de M. Malaval), des*
« *Missions africaines à Nice et un certain nombre*
« *d'autres.*

« *Quelques châteaux ou maisons de campagne :*
« *les habitations de MM. Élysée Neyrand à Che-*
« *vrières, Jullien à Pélussin, Lyonnet aux Barolles,*
« *de Jussieu à Beauvernay (Loire), etc., un petit*
« *hospice à Pélussin et les tombeaux des familles*
« *Testenoire à Loyasse, Bernard à Livron.*

« *Il avait débuté par une maison de la place
« Impériale, qui avait quelque caractère, mais elle
« a été mutilée par une exécution qu'il ne dirigeait
« pas, et déshonorée par des remaniements après
« coup.*

« *Le reste ne vaut pas l'honneur d'être men-
« tionné (1).* »

Il semble, en lisant ces notes si brèves, que Clair Tisseur ait attaché peu d'importance à ses travaux. Chez lui cependant le souci de la forme était poussé à l'extrême, et les plans de ses constructions étaient travaillés avec une patience rare. Dans le cerveau de l'artiste, la conception se dessinait avec précision, et l'exécution venait ensuite, laborieuse, mais d'un goût toujours sûr. Telle de ses églises nous rappelle, lorsque nous examinons l'ensemble, un poème majestueux de *Pauca paucis*, les *Mendiants*, par exemple, tandis que les détails nous semblent ciselés avec l'art qui rend si saisissante une strophe d'*Anthologica*. Il caressait son œuvre avec l'amour du grand artiste et il reste aussi architecte dans ses poésies que poète dans ses monuments.

(1) *Académie du Gourguillon*. — Dossier de notre sieur Nizier du Puitspelu.

*
* *

Il y a, dans l'œuvre littéraire de Clair Tisseur, deux phases bien distinctes : la première, qui va de *l'Histoire d'André* (1868) aux *Vieilleseries lyonnaises* (1879) et la seconde qui date de cet ouvrage et se termine par *Au hasard de la pensée* (1895). C'est dans la première que doivent rentrer les *Lettres de Valère*, publiées en 1881, mais écrites une dizaine d'années plus tôt. Encore y aurait-il dans cette division quelque chose à reprendre, mais on remarquera qu'il ne s'agit ici que d'une vue d'ensemble et que cette distinction est nécessaire, si l'on veut bien suivre la genèse du talent de Clair Tisseur.

L'Histoire d'André est le germe des *Histoires lyonnaises*. Elle marque le vrai point de départ de l'écrivain. C'est l'histoire d'un jeune homme épris d'une jeune fille, que son père marie à un individu peu estimable. Elle est obligée, sous les brutalités de son mari, de quitter le domicile conjugal. Son ami l'aide alors de ses ressources ; mais elle roule bientôt d'abîme en abîme, délaissée par tous les siens, même par cet ami qui, rappelé près d'elle à ses derniers moments, se charge de garder l'enfant

qu'elle lui laisse et qui n'est pas à lui, son affection pour elle ayant toujours été chaste. Toute cette histoire est traitée avec un véritable souci de l'exactitude ; les personnages sont bien vivants et la délicatesse morale de l'auteur se fait sentir à la pureté des descriptions. Le début est à citer :
« *J'ai eu dans ma jeunesse un ami nommé*
« *André. Son histoire est si simple que, pour ceux*
« *qui aiment les récits extraordinaires, elle ne*
« *vaudrait pas la peine d'être contée : c'était un*
« *brave et honnête cœur ; il ne fut jamais heureux.*
« *On voit bien qu'il n' y a rien là d'extraordi-*
« *naire* (1). » Il n'y a certes dans cette œuvre aucun procédé, aucune recherche de l'effet ; l'ordonnance en est simple comme le style. Mais sous ces apparences de simplicité, nous verrons bientôt percer l'ironie familière à l'auteur et ce détachement serein dont il devait parler si éloquemment dans ses derniers ouvrages. On remarque, dans le portrait qu'il trace d'André, plus d'un trait de ressemblance avec le sien propre, du moins tel qu'il devait être à cette époque : « *Il n'eut jamais de ces intempé-*
« *rances de pensée et de langage si naturelles à la*
« *jeunesse, quine voit guère de milieu entre le sublime*
« *et ce qu'elle appelait, dans son jargon d'alors, le*

(1) *Hist. d'André*, p. 1.

« hideux, l'infest, ou de tel autre nom aimable.
« Il ne se brouilla jamais avec un ami à propos de
« la valeur d'un écrivain ou d'un artiste, pas
« même à propos des mérites d'une actrice. Je crois
« fort qu'il goûtait médiocrement la poésie, à tout
« le moins qu'il ne lut jamais Victor Hugo, bien
« qu'il fût familier avec les prosateurs, les clas-
« siques surtout, et qu'il en parlât avec discerne-
« ment. Il était un peu peintre, assez musicien...
« au demeurant, un garçon de rapports agréables et
« à qui on se pouvait fier de tout, mais ne se
« livrant pas volontiers (1). » Déjà, en effet, se
dévoile ce sentiment de la mesure qui sera l'un
des traits saillants du caractère de Clair Tisseur,
tandis que son goût pour les écrivains classiques
et la pureté de son style nous laissent deviner le
futur critique.

L'*Histoire d'André* fut accueillie avec une faveur
marquée : Aubanel, Soulay et Cherbuliez goûtèrent
cette œuvre et félicitèrent son auteur. L'idée du
livre lui avait été inspirée par la lecture de la *Vie*
de Bohême de Murger. On ne s'en douterait pas
s'il ne l'avait écrit lui-même (2).

(1) *Histoire d'André*, p. 2 et 3.

(2) *Lettres de Valère*. introduction, p. XCIV.

*
* *

Avec *Joseph Pagnon*, nous sortons de la fiction pour entrer dans la réalité. Cette étude, toujours attachante, marque un progrès sensible chez son auteur. Elle a été analysée par Victor de Laprade, qui écrivit pour elle une magnifique préface. Il la compare au *Récit d'une sœur* de M^{me} Craven et au *Journal* d'Eugénie de Guérin. Ce qui pour nous augmente le charme du livre de Clair Tisseur et le place dans un ordre tout à fait différent, c'est qu'on y trouve la physionomie d'une âme lyonnaise. On ne s'y heurte jamais soit au mysticisme maladif d'Alexandrine de la Ferronnays, soit à la mélancolie impuissante d'Eugénie de Guérin. Certes, il serait téméraire de critiquer des œuvres qui ont passionné tant de lectrices et fondé ce genre particulier qu'un maître a appelé *la littérature du cœur*. Mais on ne peut comparer sans indiquer ses préférences.

Clair Tisseur est avant tout sincère et c'est sa sincérité même qui nous fait apprécier *Joseph Pagnon*. Il n'a jamais eu l'idée de poser en face de ses contemporains, pas plus qu'il n'a songé à faire son héros plus grand que celui-ci n'est en réalité. N'y a-t-il pas, dans ce fait même, un des carac-

tères touchants de l'âme lyonnaise? Qu'on prenne tel ou tel de nos écrivains, on y remarquera toujours cette espèce de timidité morale. « *Ce livre, dit Victor de Laprade, est aussi l'histoire d'un mouvement d'idées très caractéristique du temps où il s'est produit, et qui prend une physionomie particulière dans la ville qu'habitaient les jeunes acteurs et l'auteur de ce récit. Le goût passionné du beau, une piété pleine de ferveur et aussi d'indépendance, une austère pureté de mœurs, contrastant avec leur vivacité d'imagination, n'étaient pas les seuls liens de ces jeunes gens et leur seul trait de ressemblance. Un souci commun des questions sociales les rapprochait encore* (1). » Et c'est ainsi que l'étude de Clair Tisseur est devenue un document de l'histoire lyonnaise.

Le style de ce livre, déjà plus précis, n'est pas encore définitif; il faudra à son auteur quinze années de travail assidu pour atteindre à sa perfection.

*
* *

Si *Joseph Pagnon* nous livre quelques-unes des idées religieuses et morales de Clair Tisseur,

(1) *Joseph Pagnon*. Préface p. XXVIII.

c'est dans les *Lettres de Valère* que nous irons chercher l'indication de ses sentiments politiques. Dans ces lettres écrites au jour le jour, pendant son passage dans le journalisme, et qu'il a eu l'heureuse idée de réunir plus tard en volumes, on découvre un esprit profondément libéral. Tel il était avant 1870, tel il est resté jusqu'à la fin. Il avait déjà donné des preuves de ce libéralisme dans ses brochures contre Louis Veuillot, le fougueux polémiste de l'*Univers*. Aujourd'hui toutes ces querelles sont loin de nous, mais l'esprit qui animait le pontife de l'ultramontanisme subsiste toujours. Ce qui choquait Clair Tisseur dans le journaliste ultramontain, ce n'étaient pas seulement ses idées, c'était surtout son manque de goût. Aussi la verve inépuisable de Valère ne tarit-elle jamais quand il s'agit de le stigmatiser.

La chute de l'empire, l'invasion, la commune et les événements qui suivirent de près l'année terrible sont appréciés par lui avec un bon sens qu'on admirera toujours et qui fait de son livre un des meilleurs qu'il ait écrits. Dans les dernières lettres: *Courrier des eaux* et *Le pays où nous promenons* (1), il donne libre cours à sa fantaisie. Il nous promène avec lui dans cette vallée pleine de soleil et de

(1) *Lettres de Valère*, t. II, p. 227 et suiv.

fleurs, où il devait plus tard aller fixer sa résidence, semant au hasard une foule d'observations spirituelles et de détails piquants.

L'introduction, très développée, est une autobiographie, dans laquelle il raconte incidemment les principaux événements auxquels il a été mêlé depuis sa première jeunesse. C'est comme une histoire anecdotique de la ville de Lyon pendant les trente années qui précédèrent 1870 (1).

*
* *

Les *Vieilleseries lyonnaises* sont, avec les *Oisivetés*, les seules œuvres supérieures véritablement lyonnaises que nous possédions. S'il est sur notre ville des travaux plus savants, il n'en est pas qui unissent à ce point le charme du langage et l'intérêt du récit. Clair Tisseur a su le premier élever notre langage populaire à la hauteur d'une littérature. Dédaigneux des critiques des puristes, il s'est dit avec raison que nos idiotismes ne sont le plus souvent que des mots ou des tournures qui ont vieilli, et dont nos vieux conteurs et nos grands écrivains du xvii^e siècle ont largement usé. Il est donc juste que nous les conservions. Dans sa

(1) On peut lire, à propos de cet ouvrage, le spirituel article de M. Édouard Aynard (*Courrier de Lyon*, 30 novembre 1881).

Lettre sur les occupations de l'Académie française, Fénelon ne reprochait-il pas déjà à ses contemporains de renoncer aux termes anciens pour adopter des mots étrangers qui défigurent la langue ? Nous avons depuis marché de plus en plus dans cette voie singulière, de sorte qu'il est impossible aujourd'hui à celui qui n'a pas étudié l'anglais de comprendre le journal qu'il lit. Passe encore pour la pureté grammaticale, mais ne serait-il plus permis d'écrire en français ? (1).

Cette langue savoureuse, qui nous est si chère, était devenue chez Clair Tisseur la parure indispensable de sa pensée. Il essaye d'abord, dans les *Lettres de Valère*, d'en employer quelques termes, qu'il met entre guillemets comme pour s'excuser de son audace. Puis il ne se retient plus, et dans les *Vieilleries*, les *Oisivetés*, les *Histoires lyonnaises*, etc., la phrase arrive toute faite avec les mots propres, les locutions familières, rehaussées de ce grain d'ironie qui convient si bien au sujet. Il ne se contente pas d'employer le parler populaire, il veut encore en justifier l'usage. Il se livre avec ardeur aux études philologiques, pâlit de longues

(1) Comme il nous est impossible de parler en détail de tous les ouvrages de Clair Tisseur, ce qui demanderait de trop longs développements, nous prions le lecteur de se reporter au volume *Les quatre Tisseur*, p. 45 et suiv. et à l'article de la *Revue du Siècle* : *A propos des Vieilleries lyonnaises* (année 1892, p. 69).

heures sur de vieux textes, entre en correspondance avec les savants français et étrangers le plus en vue et publie un beau jour le résultat de son travail, sous ce titre modeste : *Très humble essai de phonétique lyonnaise*. Les puristes avaient souri en lisant les *Vieilleseries lyonnaises* ; les érudits saluaient en Clair Tisseur un grammairien de premier ordre. Et cette œuvre savante n'est qu'un prélude. Il nous donnera successivement le *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, le *Littre de la Grand'Côte* et les *Modestes observations sur l'art de versifier*, dont il est superflu de faire l'éloge.

*
* *

Clair Tisseur avait encore ce don particulier d'animer des études dont la sécheresse est le caractère le plus ordinaire. C'est là peut-être que se manifeste le mieux le côté artistique de son talent. Il se « gaussait » des archéologues comme il devait se « gausser » plus tard des philologues, sans se douter qu'il faisait de l'archéologie et de la philologie dans ses livres. Mais comme il savait donner de l'intérêt à ses travaux ! Il découvre un jour un testament ancien ; il se dit que peut-être sa publication intéressera quelques initiés. Il

prend texte de cette pièce pour reconstituer tout un coin de l'histoire lyonnaise du xvii^e siècle (1). Des recherches faites à propos du tènement de Forest lui inspirent ce livre si vivant de *Marie-Lucrèce et le Grand Couvent de la Monnoye*, véritable page d'histoire religieuse. On a donc pu dire avec raison que Clair Tisseur est avant tout un artiste.

*
* *

Il s'était marié à Lyon le 19 avril 1855. De cette union naquit une fille, qui mourut toute jeune. Le 22 novembre 1874, sa femme mourait à son tour à l'âge de quarante-sept ans. Ce fut pour Clair Tisseur déjà malade un coup dont il devait souffrir le reste de sa vie. Mais il n'était pas de la race des impuissants que le chagrin accable tout à fait. Son âme, fortement trempée, réagit contre l'infortune et le travail le rendit à la vie. Cependant la maladie le terrassait; il ne pouvait continuer à exercer sa profession. Il céda son cabinet d'architecte à M. Malaval, son élève, et songea dès lors à se retirer à la campagne. Il avait découvert à Nyons, au cours d'un voyage dans le Midi, un champ d'oliviers exposé au soleil et assez

(1) *Le testament d'un Lyonnais au XVII^e siècle.*

éloigné de la ville pour qu'il y pût vivre en paix. Il l'acheta et s'y construisit une maison qu'il vint habiter en novembre 1877. C'est dans cette solitude, dénommée par lui l'*Asyle du sage*, que s'écoulèrent les années fructueuses de sa vieillesse.

*
* *

En 1883 son frère Jean, vénéré par lui comme un père, mourait à Lyon au moment même où il se disposait à recueillir et à publier ses poésies et celles de son frère aîné Barthélemy. Clair Tisseur ressentit de nouveau une vive commotion morale. Les deuils succédaient aux deuils. Il ne lui restait plus que son frère Alexandre, à qui il devait survivre encore. Tous deux se mirent à la tâche et publièrent les œuvres de leurs aînés. Alexandre Tisseur écrivit la biographie de Barthélemy; Clair, celle de Jean. Les deux volumes de poésies furent offerts à quelques intimes qui accueillirent avec une surprise mêlée d'admiration ces recueils où les quatre frères avaient mis le meilleur d'eux-mêmes. C'était, en effet, un cas peu commun que celui d'une famille tout entière douée des plus belles qualités de l'esprit (1).

(1) Voir les *Quatre Tisseur*, p. 9 et suiv.

En 1887, Clair Tisseur fut reçu à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, où il prit pour texte de son discours l'éloge d'Antoine Chenavard. Il ne fit au sein de l'Académie que de rares apparitions. Il s'y rendait une fois par an, vers le milieu de l'été, faisant coïncider son voyage à Lyon avec une des séances (1).

*
* *

Une autre académie, moins austère mais plus originale, avait été fondée par Clair Tisseur en 1879. Ce n'était d'abord qu'une réunion de quelques hommes d'esprit, tous Lyonnais de cœur, et qui aurait passé inaperçue si Puitspelu (2) n'en avait divulgué un jour les amusants statuts (3). On se rappelle encore l'éclat de rire général dont cette divulgation fut accompagnée. Ce n'était pas la moins spirituelle des œuvres de Clair Tisseur, et ce qui double le prix de cette monumentale plaisanterie, c'est qu'elle a survécu à son auteur. L'Académie du Gourguillon, puisqu'il faut l'appeler par son nom, a pris au sérieux son rôle. Elle a

(1) Ce fut cette même année qu'un poète lyonnais, Camille Roy, dont la réputation a depuis franchi les portes de notre ville, fonda la *Revue du Siècle*. Clair Tisseur y collabora jusqu'à sa mort.

(2) C'est le pseudonyme dont Clair Tisseur a signé presque tous ses livres.

(3) *Mémoires de l'Académie du Gourguillon*, t. I, 1887.

publié successivement un volume de *Mémoires*, un recueil de pièces du théâtre de Guignol, sous ce titre: *les Classiques du Gourguillon*, ainsi que deux numéros de la *Revue du Gourguillonnais*, plaisant pastiche de la grave *Revue du Lyonnais*. Inutile de dire que Clair Tisseur prêta son concours à ces diverses publications. A signaler surtout l'*Epistre liminaire* du premier volume des *Mémoires*, écrite dans la langue du xvi^e siècle, qu'on peut placer à côté de la *Chanson de May* de *Pauca paucis*. Ces deux pièces sont ce que nous connaissons de meilleur dans ce genre (1).

*
* *

Il avait commencé par la prose, il devait finir par les vers. Il ne reste rien à dire de *Pauca paucis*, qui a été apprécié par les critiques les plus éminents (2). Dans cet admirable recueil, qu'on ne se lasse jamais de relire, se retrouve l'âme tout entière de Clair Tisseur. C'est son testament moral. Ses idées philosophiques, nuageuses et vagues

(1) La création de cette académie fantaisiste n'a été que la revanche du vieil esprit lyonnais sur le pédantisme provincial. Quand Clair Tisseur publia le *Très humble essai de phonétique lyonnaise* il le signa *Nizier du Puitspelu, de l'Académie du Gourguillon*, ce qui intrigua beaucoup les critiques allemands.

(2) *Pauca paucis*, n. éd. p. 23.

dans *Joseph Pagnon*, ont pris ici une forme concrète, enchâssées qu'elles sont dans des strophes lumineuses dont aucun poète lyonnais n'avait encore trouvé le secret. S'il se rattache à l'école lyonnaise, c'est plutôt par sa tendance idéaliste que par la facture de ses vers. Il n'avait pas acquis du premier coup ce rythme sûr et cette langue pleine, précise, où chaque mot aide à l'image, qui fait songer aux plus belles créations de Leconte de Lisle. Quelques pièces antérieures, qu'il a eu le tort de recueillir dans le volume, sont là pour l'attester (1). Il travaillait ses vers avec l'ardeur patiente du grammairien pour qui la perfection s'atteint trop rarement. Ses manuscrits en sont la preuve. Bien différent de son frère Jean, chez qui la poésie jaillissait, Clair Tisseur mettait quelquefois plusieurs jours pour écrire une pièce. Aussi ses vers sont-ils toujours faits. Il se défiait de l'inspiration qui laisse le champ trop libre aux imperfections et aux mots superflus. De là cette forme accomplie, que tous les critiques ont louée dans *Pauca paucis*.

On a rapproché quelques vers de Clair Tisseur des meilleurs écrits par les maîtres, notamment ceux-ci de l'*Automne* :

(1) Telles sont : *Rimes d'autan* et *A Saint-Elpis*, p. 51 et 54 de la n. éd.

L'automne est doux et beau, plein de rêves, l'automne
Cent fois plus doux encor que le printemps si doux (1).

Mais il ne faudrait pas en conclure que Clair Tisseur a imité quelqu'un ; il garde toujours son cachet bien personnel, et si Chénier était pour lui le premier poète de la France, il s'est bien gardé de le pasticher.

Que dire alors de celui-ci, digne de Corneille ?

Il est plus mort de toi qu'il n'en reste à mourir (2).

On a remarqué aussi que la tyrannie de « l'éternel féminin » est complètement absente de *Pauca paucis*. Il faut dire que Clair Tisseur ne connut jamais ces orages du cœur dont on relève la trace dans les vers inédits de son frère Alexandre. Le souci de l'au-delà prime chez lui tous les autres. De là l'idée dominante de *Pauca paucis* et sa portée philosophique. Mais la morale très élevée qui s'en dégage tire plutôt sa source de l'idéal païen que de l'Évangile. On peut juger par ce simple fait du chemin parcouru depuis *Joseph Pagnon* (3).

D'ailleurs, si l'on veut se rendre compte du caractère original de l'œuvre poétique de Clair Tisseur, on n'a qu'à comparer le même sujet traité par deux maîtres tout à fait dissemblables. Qu'on

(1) *Pauca paucis*, n. éd., p. 299.

(2) *Pauca paucis*, n. éd., p. 108.

(3) Voyez à ce sujet l'excellent article de M. P. de Bouchaud : *In memoriam* (*L'Express de Lyon*, 7 octobre 1895).

lise l'*Aloès*, de *Pauca paucis* (1) et *Fleur séculaire*, des *Trophées* (2), et l'on pourra surprendre quelques-uns des secrets du génie (3).

(1) N. éd. p. 166.

(2) P. 129.

(3) Voici, à titre de curiosité, l'opinion de Souliary sur la première édition de *Pauca paucis*.

« Alger, 11 janvier 1890.

« MON CHER AMI,

« Si je ne vous ai pas accusé plus tôt réception de votre beau volume c'est que j'ai voulu me donner le friand régal de le lire longuement, lentement, à tête reposée, comme il mérite d'être lu.

« Laissez-moi tout d'abord vous gronder de votre excès de timidité, qui vraiment n'a pas sa raison d'être avec moi. Quant à l'incorrection que vous signalez dans le sonnet à moi dédié à propos des *Rêves ambitieux*, je vous avouerai franchement que je ne l'avais pas aperçue en lisant ce sonnet pour la première fois. A présent que vous me l'avez fait apercevoir, je suis bien obligé d'en souffrir avec vous et pour vous... Ce sont là petites malices des choses ; il ne faut pas s'y arrêter.

« J'ai donc lu très consciencieusement *Pauca paucis*. La juste part d'éloges donnée à l'imprimeur, il reste à faire la vôtre. Je suis à l'aise, en ce qui me concerne, pour la faire aussi large que votre amour-propre peut la désirer, et vous savez, cher ami, si l'amour-propre des poètes est exigeant.

« Ce qui m'a tout d'abord frappé dans cette œuvre — et ce qui en aura frappé beaucoup d'autres — c'est son ordonnancement magistral, à commencer par ce curieux avant-propos qui en est comme le péristyle. C'est bien, en effet, un monument que vous vous êtes élevé là ; l'architecte s'y sent sous le poète, ce qui ne gêne rien : poète et architecte étant du bâtiment pour la plus grande gloire de l'art.

« De *Pauca paucis* tout m'a plu beaucoup, et plus que beaucoup. J'ai toutefois mes préférences que j'indiquerai sommairement, n'ayant pas le loisir d'insister sur chaque pièce en particulier autant que je le voudrais.

« Dans la division des *Vetera*, je signalerai *Hellé*, *Solvitur acris hiems*, à *Dellius* et à *Leuconoé*, qui sont, par-ci par-là, de l'Horace pur, et la *Chanson du vanneur* dont l'accent est bien contemporain.

« De *Domestica*, je note : *Premier sourire* (un souvenir de Jean, tout à fait digne de lui), les *Dauphins*, *Procnée*, et surtout, surtout les pièces à *Phydilé* dont le charme intime est inexprimable.

« De *Sub sole*, *Alpha et oméga*, *l'Aloès*, *Parfums*.

« De *Ad alta*, ce merveilleux *Ranz des vaches méridional* que vous avez intitulé : *Les Campanes*.

« De *Parvuli*, la *Naissance d'une cigale* et de *Nugæ*, *Idylle*.

« Et je m'arrête parce qu'il me faudrait tout citer, et que vous seriez le



Les *Modestes observations sur l'art de versifier* marquent l'apogée du talent de Clair Tisseur critique. Déjà dans l'*Introduction* écrite pour les poésies de son frère Jean, dans le *Bon parler lyonnais*, des *Oisivetés*, ainsi que dans un grand nombre d'articles, il s'était révélé critique. Doué d'une vaste érudition, éclairé par une connaissance parfaite de la langue, il apportait dans ses jugements son bon sens ordinaire et le sourire de sa fine ironie. On ne peut le rattacher à aucun maître; il ne goûtait pas plus le pédantisme de Brunetière, qu'il appelait *un Laharpe fin de siècle*, que le bavardage de Jules Lemaitre. Il se rapprocherait plutôt de Taine, dont la langue ferme et l'éclat métallique du style n'étaient pas pour lui déplaire. Quoi qu'il en soit, il y a, dans ses derniers articles surtout, des pages qui le classent hors de pair (1).

premier à me rappeler que tout critique doit faire une réserve *pour sa dent creuse*. Je n'en vois pas absolument la nécessité, s'il faut le dire, mais aussi ne suis-je pas un critique de profession. Je suis un ami des poètes, et vous êtes de ceux qu'à ce titre, mon affection et mon estime distinguent particulièrement...

« Je vous embrasse bien affectueusement.

« JOSÉPHIN SOULARY. »

(1) Voir principalement : *A propos de la littérature nouvelle (Revue du Siècle, année 1895)*.

Il avait fait, dans la nouvelle série de *Pauca paucis*, des essais de métrique qu'il entendait justifier. Au lieu de se borner à ce cadre étroit, il élargit le sujet et donna au public un traité complet auquel on n'a rien à comparer. Le succès de ce livre dépassa peut-être celui de *Pauca paucis*. Il est impossible de réunir, dans un ouvrage didactique, plus de science et plus d'esprit.

*
**

Clair Tisseur écrivait un jour : « Je crois que pour juger en parfaite liberté d'esprit, il faudrait vivre dans quelque fond de province (1). » C'est, en effet, dans sa solitude de Nyons que se sont développées ses brillantes qualités littéraires et c'est là que nous avons eu le rare bonheur de l'entretenir plusieurs fois. On connaît, par la description qu'il en a fait dans ce chef-d'œuvre de sensibilité délicate qui s'appelle *Hyla* (2), le réduit dans lequel il s'était confiné. Sis à mi-côte, au milieu de la verdure et des fleurs, l'*Asyle du sage* était visité de temps en temps par quelque ami, qui apportait à Clair Tisseur comme un souvenir vivant de la terre natale. C'était pour

(1) *Revue du Siècle*, année 1887, p. 352.

(2) *Histoires lyonnaises*, p. 301.

celui-ci un jour de joie. Dans ses dernières années surtout, où il ne pouvait plus faire que quelques pas dans son parc, il aimait à s'entretenir du passé et de ceux qu'il avait laissés sur nos rives brumeuses, mais dont le souvenir était toujours présent à son esprit. Les fatigues physiques n'avaient aucune prise sur son intelligence et sur son cœur. Il travaillait toujours avec la même énergie, se levant de grand matin et restant fermé dans sa chambre jusqu'au déjeuner. L'après-midi, il lisait les journaux ou les revues et écrivait ses lettres. Il ne prenait que quelques heures pour la promenade et la causerie. A défaut de ses amis de Lyon, c'était M. Paul Vigne qui allait chez lui tous les jours (1). Sa bonté exquise ne se désintéressait de rien. Les pauvres qu'il aimait par-dessus tout, vivant lui-même presque en indigent pour les soulager, en savaient quelque chose. Sa modestie s'offensait des allusions que l'on faisait à sa charité; et cependant, que de gens n'a-t-il pas secourus : littérateurs dans la détresse, artistes méconnus, qu'il suffisait de lui signaler pour que sa pitié s'émût ? Il prêtait son appui à toutes les œuvres qui lui paraissaient intéressantes, alliant

(1) C'est M. Paul Vigne qui a écrit sur Clair Tisseur l'article intitulé *Figure lyonnaise* (*Lyon-Revue*, décembre 1880). Cette publication, des plus intéressantes, était dirigée par M. Félix Desvernay.

la délicatesse la plus respectable aux élans les plus généreux. Il aidait les jeunes écrivains de ses conseils, et son autorité était si grande à nos yeux, que nous nous adressions à lui spontanément comme au meilleur de nos maîtres. Il savait nous rendre en affection ce que nous lui donnions en respect.

Il avait avec nous, dans sa conversation et dans ses lettres, cet abandon paternel qui nous mettait à l'aise avec lui. Quel recueil admirable on pourrait faire, si l'on se décidait un jour à publier sa correspondance ! Jamais la haine ou l'envie n'effleurèrent son âme. On peut en citer un exemple. Après la publication de *Pauca paucis*, un obscur journaliste avait écrit sur ce livre un article aussi violent qu'injuste. Clair Tisseur s'en souvint un jour, et voici ce qu'il en dit dans *Au hasard de la pensée* : « Je lisais ces jours-ci un article du « Polybiblion, sorte de recueil bibliographique qui « ne semble pas marcher sur les brisées de la « critique scientifique et que je crois surtout « destiné aux sacristies. En le lisant je me disais « qu'après tout il y a quelque volupté à se sentir « jugé par des imbéciles. Mais ces imbéciles-là « sont d'honnêtes gens. C'est déjà quelque chose « et cela rend indulgent. » (1) Ce fut sa seule vengeance.

(1) P. 110.

*
* *

Depuis longtemps déjà, il avait entrepris de noter par ordre alphabétique toutes les expressions du parler populaire lyonnais qu'il entendait prononcer ou qu'il relevait au courant de ses lectures. Cette collection devait former plusieurs volumes. Malheureusement, les travaux qui l'absorbaient ne lui permettaient pas de la mener à bonne fin. Après bien des hésitations, et sur les instances de plusieurs de ses amis, il se décida à mettre en ordre les matériaux amassés par lui, mais en restreignant le plan primitif. Ce fut le *Littre de la Grand' Côte*, publié en 1894 sous les auspices de l'Académie du Gourguillon.

Clair Tisseur ne voyait pas sans un serrement de cœur la société lyonnaise se transformer. Les anciennes traditions, le langage, cette traduction vivante de l'état des esprits, subissaient une influence extérieure, qu'il jugeait funeste. Il ne pouvait souffrir « cet affreux patois parisien qui déshonore même le plus beau des sentiments (1). » Comme il lui était impossible d'empêcher cette transformation, Clair Tisseur voulut du moins conserver le souvenir du vieux langage. Le *Littre*

(1) PAUL BOURGET, *Mensonges*, p. 368.

de la Grand'Côte fut le complément naturel des *Vieilleries lyonnaises* et des *Oisivetés*.

De tous ses ouvrages, c'est certainement celui qui a le plus amusé ses contemporains. Il fallait à son esprit, livré aux spéculations les plus élevées, une détente. Aussi Puitspelu s'en est-il donné à cœur joie. Toutes les « gandoises » du vieux temps ont fourni à sa verve un aliment nouveau, et nulle part il n'a été plus fidèle à ce principe : « Les dictés travaux auront expressément le caractère populaire et seront propres à chatouiller la rate, pour autant que le rire est ce qui fait le plus de plaisir et ce qui couste le moins (1). » Et sous cette bonhomie narquoise, poussée à un tel point que souvent nous ne savons si Puitspelu veut nous instruire ou nous amuser, si c'est le savant ou le « canut » qui parle, que d'observations sérieuses et fines ! quelle science de la langue et du cœur humain ! Quand Clair Tisseur n'aurait écrit que le *Littre de la Grand'Côte*, cela suffirait pour lui assigner une place honorable parmi les écrivains lyonnais.

*
**

Clair Tisseur était moraliste autant que poète, et personne mieux que lui n'a compris et mis en

(1) *Statuts de l'Académie du Gourguillon, art. IV.*

pratique le rôle moral de l'écrivain. Aussi avait-il en horreur ceux dont tout l'art consiste à cultiver la rime riche ou à enfiler des périodes sonores. Dans les conseils qu'il nous donnait, il nous recommandait toujours de nous défier du lyrisme et de ce qu'il appelait plaisamment *les phrases à plumet*. Le sentiment de la mesure, qui est à proprement parler le goût, fut la règle de sa vie et constitue la belle unité de son œuvre.

Sous l'influence de cette préoccupation constante, il s'était si bien assimilé la langue ferme et précise du xvii^e siècle, qu'il arrivait presque à la sobriété admirable des grands écrivains classiques. Le commerce de Pascal et de La Bruyère se devine dans *Au hasard de la pensée* où, plus que dans sa poésie, il a appliqué le précepte de Chénier :

Sur des penses nouveaux faisons des vers antiques.

Que dire de ces notes écrites sans ordre, et qu'il a su vivifier au point d'en faire une œuvre durable ? De tous les livres de Clair Tisseur, c'est peut-être celui qui a été le plus discuté ; c'est aussi celui qui lui a coûté le moins d'efforts. Il avait l'habitude d'inscrire, au hasard de ses lectures, les phrases qui lui semblaient remarquables par le tour de la pensée ou la singularité de la forme, y joignant des réflexions personnelles ou des obser-

vations dont il pourrait avoir besoin quelque jour. Il a rempli ainsi plus de vingt carnets, où est enfermée toute la menue monnaie de son esprit. A côté d'une citation, vous êtes surpris de rencontrer un compte de blanchissage, plus loin c'est une « canuserie », ailleurs, une pièce de vers ébauchée ou l'appréciation brutale de la pensée d'un écrivain. Il usera de tout cela plus tard et nous retrouverons dans les *Modestes observations*, dans le *Littre de la Grand'Côte*, dans *Au hasard de la pensée*, quelques-unes de ces notes.

Si l'on dégage ce dernier volume de tout ce qui ne se rattache pas directement au fond de sa pensée inspiratrice, on remarquera qu'il n'est qu'un commentaire en prose de *Pauca paucis*. Aussi bien, et malgré le plaisir qu'on éprouve à voir l'auteur nous livrer une fois de plus et sous une autre forme sa pensée intime, ce livre n'était-il peut-être pas indispensable au couronnement de son œuvre (1)? Ces réserves faites, on doit avouer que Clair Tisseur a des vues très originales sur la plupart des sujets qu'il observe et que le critique qui résidait en lui a écrit là quelques-unes de ses bonnes pages.

(1) Voyez l'article de M. Texte et celui de notre ami Mathevet (*Revue du Siècle*, année 1895, p. 351 et 453).

*
* *

Il était venu à Lyon au mois de juin 1895 et, malgré la maladie qui le minait depuis si longtemps, rien ne faisait prévoir que ce serait son dernier voyage. Sa gaieté communicative, quand il se retrouvait avec ses amis, nous faisait illusion. Sa force de résistance morale était telle qu'il savait cacher ses souffrances à tous ceux qui l'approchaient. Je le revis pour la dernière fois au mois de septembre, à Nyons, et je fus frappé des ravages que le mal avait accomplis. Il voyait venir la mort avec sérénité. Il songeait à ses œuvres dont il ne verrait pas la publication : le *Supplément du Littré de la Grand'Côte*, la deuxième édition des *Oisivetés* en cours d'impression et les manuscrits qu'il laissait inédits (1). On n'eût pu surprendre dans ses paroles la moindre trace d'émotion. Il m'écrivait encore la veille de sa mort, comme pour confirmer ce qu'il m'avait dit à Nyons :

(1) Il écrivait dans un de ses carnets : « J'ai du travail devant moi pour trois ans encore après ma mort. »

MON CHER AMI,

J'ai reçu vos excellents renseignements. Ils m'ont permis de terminer mon article qui est déjà imprimé en partie (1). Nous ne pourrions pas mettre les *Vieilles Enseignes* dans la deuxième édition des *Oisivetés*. Il y a cinq articles qui feraient cent pages du volume et le transformeraient en dictionnaire... Dans les futurs contingents on pourra faire un volume qu'on intitulerait *Coupons d'un atelier lyonnais* et qui contiendrait les *Enseignes*, le *Collège*, *Une émancipation sous l'ancien régime*... On verrait s'il y a quelques broutilles d'articles parus dans la *Revue*.

J'ai de quoi faire deux articles (dont un sur Stendhal) de *Au hasard de la pensée*, deuxième série. Il s'agirait de mettre en ordre les pensées éparses sur mes carnets. Les pensées déjà publiées sont marquées d'une croix...

Tout à vous,

Clément DURAFOR.

Rien dans cette lettre, si ce n'est une simple allusion, ne trahissait la gravité de l'état de Clair Tisseur. Aussi est-ce avec une surprise bien douloureuse que je recevais, le 1^{er} octobre, un billet navrant de M. Paul Vigne, m'annonçant la mort de notre ami et donnant quelques détails sur son dernier jour. Il avait succombé la veille (30 septembre 1895) à quatre heures du soir, presque

(1) Il s'agit ici du *De viris illustribus Lugduni*, inséré dans la 2^e édition des *Oisivetés*.

sans agonie. Il s'était levé le matin comme à l'ordinaire, s'était mis à sa table de travail, mais les souffrances augmentant, il avait dû renoncer à écrire. Sa résignation en présence du moment suprême fut admirable, et ce n'est pas vers Zeus qu'il éleva son cœur. Le Dieu de son berceau fut celui de sa tombe.

Ses funérailles eurent lieu à Lyon le 5 octobre à 9 heures du matin, au milieu d'un grand concours d'amis et de notabilités lyonnaises. Elle revêtirent un caractère simple et solennel. Suivant sa volonté expresse, il n'y avait ni fleurs ni couronnes sur son cercueil et aucun discours ne fut prononcé (1). Après la cérémonie religieuse à l'église d'Ainay, il fut conduit au cimetière de Sainte-Foy où il repose près des siens, au milieu de cette campagne lyonnaise qu'il a si bien chantée.

*
* *

Le poète persan Sadi a écrit : « Ce n'est qu'en laissant s'écouler un long espace de temps que l'on arrive à connaître à fond la personne qu'on

(1) Parmi les nombreux articles nécrologiques sur Clair Tisseur on peut citer ceux de *l'Express de Lyon* 1^{er}-4 octobre 1895 (M. Emmanuel VINGTRINIER), du *Lyon Républicain*, 3 octobre 1895, M. COSTE-LABAUME), du *Progrès illustré*, 13 octobre 1895 (M. Aimé VINGTRINIER), du *Nouvelliste de Lyon*, 2 octobre 1895 (M. Émile DUCOIS), de la *Revue du Lyonnais*, septembre 1895 (M. VACHEZ), et de la *Revue du Siècle*, octobre 1895.

étudie (1). » Cette pensée est profondément juste. Une esquisse imparfaite ne peut suppléer à une étude définitive, et quand il s'agit d'un écrivain de la valeur de Clair Tisseur, la postérité seule a le droit de le juger en dernier appel. Mais si nous n'avons donné qu'une idée insuffisante de son œuvre, déjà classique pour nous, nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de rappeler quelques-unes des qualités de l'homme, et par-dessus tout sa bonté. Cela nous suffit. N'est-ce pas le plus grand psychologue du moyen âge et l'un de ses auteurs favoris qui a écrit cette phrase délicieuse : *Vere magnus est, qui magnam habet charitatem* ? (2).

CLAUDIUS PROST.

Lyon, le 1^{er} mars 1898.

(1) SAINTE-BEUVE. *Nouveaux lundis*, t. XIII, p. 121.

(2) *De imitatione Christi*, lib. I, cap. III.

BIBLIOGRAPHIE DE CLAIR TISSEUR

1862. — *Le Parfum de Rome et M. Veuillot*, in-8°, 46 pages, Dentu (sous le pseudonyme d'Eugène Pellerin).
- *Deux poètes provençaux*, par Clair Tisseur, in-8°, 24 pages, Lyon.
 - *Sur un Dictionnaire de philosophie*, par Clair Tisseur, petit in-8°, 16 pages, Lyon.
1863. — *M. Veuillot et Giboyer*, in-8°, 32 pages, Dentu (sous le pseudonyme de « Un lecteur de l'Univers »).
1868. — *Histoire d'André*, 1 vol. in-12, 202 pages, sans date, ni nom de lieu ni d'auteur, Paris, typ. Morris et C^{ie}.
1869. — *Joseph Pagnon*, lettres et fragments recueillis par Clair Tisseur, avec préface par Victor de Laprade, 1 vol. in-12, 419 pages, Paris-Lyon, Girard.
1879. — *Les Vieilleseries Lyonnaises*, de Nizier du Puitspelu, 1 vol. in-8°, Lyon, chez les libraires intelligents.
- *Le Testament d'un Lyonnais au xvii^e siècle*, in-8°, 49 pages, Lyon, chez les principaux marchands de livres.
1880. — *Marie-Lucrèce et le Grand Couvent de la Monnoye*, in-8°, VII-188, p. avec un plan en couleurs par M. Vermorel, Lyon, Meton.
1881. — *Souvenirs lyonnais, Lettres de Valère*, colligées par Nizier du Puitspelu, avec une introduction par iceluy, 2 vol. in-12, le 1^{er}, CLV-194 pages ; le 2^e, 283 pages), Lyon, Meton.
1882. — *Un Noël satirique en patois lyonnais*, traduit et annoté par Nizier du Puitspelu, grand in-8°, 72 pages, Lyon, imprimerie Storck.
1883. — *Sur quelques particularités curieuses du patois lyonnais*, par Nizier du Puitspelu, in-8°. 20 pages, Lyon, imprimerie Pitrat.
- *Des Verbes dans notre bon patois lyonnais*, par Nizier du Puitspelu, in-8°, 28 pages, Lyon, imprimerie Pitrat.
 - *Les Oiselets du sieur du Puitspelu, Lyonnais*, 1 vol. in-8°, 393 pages, Lyon, Henri Georg.
1885. — *Très humble essai de phonétique lyonnaise*, par Nizier du Puitspelu, in-8°, 144 pages, Lyon, Henri Georg.
- 1885-1893. — *Vieilles Choses et Vieux Mots lyonnais*, par Nizier du Puitspelu, 3 fascicules in-8°, ens. 28 pages, Lyon, imprimerie Mougin-Rusand.
- 1886-1891. — *Fragments en patois du lyonnais*, publiés par Nizier du Puitspelu, ensemble 34 pages, Lyon, imprimerie Mougin-Rusand.

1886. — *Les Histoires de Puitspelu, Lyonnais*, 1 vol. in-12, 368 pages. A Lyon, chez les libraires qui en voudront.
1887. — *Antoine Chenavard*, par Clair Tisseur, gr. in-8°, 38 pages, Lyon, Georg.
- 1887-1890. — *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, par Nizier du Puitspelu, 1 vol. in-8°, 2 col. CXX-470 pages, Lyon, Georg.
1887. — *Un Noël satirique en patois lyonnais*, avec notes, par Nizier du Puitspelu, 2^e édition entièrement refondue, petit in-8°, 42 pages, Lyon, imprimerie Storck.
- *Un conte en patois du commencement de ce siècle*, in-12, 18 pages, Paris, Vieweg.
- *La Critique moderne*, M. Jules Lemaitre, par Puitspelu, in-8°, 15 pages, Mougins-Rusand.
1889. — *Pauca Paucis*, recueil de poésies par Clair Tisseur, 1 vol. in-8°, 234 pages, Lyon.
1891. — *Les Vieilles lyonnaises*, de Nizier du Puitspelu, 2^e édition revue et corrigée, et considérablement augmentée, 1 vol. grand in-8°, 368 pages, Lyon, Bernoux et Cumin.
1893. — *Modestes observations sur l'Art de versifier*, 1 vol. grand in-8°, 358 pages, Lyon, Bernoux et Cumin.
1894. — *Le Littré de la Grand'Côte*, à l'usage de ceux qui veulent parler et écrire correctement, par Nizier du Puitspelu, 1 vol. grand in-8°, sur 2 col. VIII-344 pages, Lyon, chez l'imprimeur juré de l'Académie.
1895. — *Au hasard de la pensée*, par Clair Tisseur, 1 vol. in-12, Lyon, sans date.
1896. — *Les Oisivetés du sieur du Puitspelu, Lyonnais*, 2^e édition augmentée, préface d'Emmanuel Vingtrinier, 1 vol. grand in-8°, XVIII-367 p. Lyon, Bernoux et Cumin.
1897. — *Le Littré de la Grand'Côte*. Supplément, publié par Jean-Marie Mathevet, 1 vol. grand in-8°, sur 2 col., 28 pages, Lyon, chez l'imprimeur juré de l'Académie, à l'image de la cigogne.
1898. — *Coupons d'un atelier lyonnais*, par Nizier du Puitspelu, préface de Claudius Prost, 1 vol. grand in-8°, LXIV-368 pages, Lyon, imprimerie Storck.
1885. — *Poésies de Jean Tisseur*, recueillies par ses frères, 1 vol. in-12 avec une introduction de CLII pages, par Clair Tisseur, Lyon, imprimerie Pitrat.
- Dans le *Progrès*, avant 1870, divers articles littéraires, politiques, artistiques, sous divers pseudonymes.
- Dans le *Salut Public*, 1870-1871, lettres d'ignotus.
- Dans le *Journal de Lyon*, une collaboration assidue, politique, littéraire, artistique, scientifique, depuis sa fondation en mai 1871 jusqu'à sa disparition, fin décembre 1873.
- Dans le *Courrier de Lyon* de 1877 à 1882 (direction Barthens), collaboration assidue, politique, littéraire, etc., le plus souvent sous les pseudonymes de Clément Durafor et de Puitspelu.

Liste des travaux publiés dans la *Revue du Siècle*

- Tome I, 1887, page 39, A René, poésie.
 — — — 53, Antoine Chenavard, discours de réception à l'Académie de Lyon.
 — — — 201, A Phydilé, poésie.
 — — — 245, La Gauloiserie moderne, à propos de M. Armand Silvestre.
 — — — 347, La Critique moderne, M. Jules Lemaître.
- Tome II, 1888, page 27, La Mer : 1. les Dauphins ; 2. Alpha et Oméga, 3. Hellé, poésies.
 — — — 99, *Voces rerum* : 1. L'Euphorbe ; 2. Premier sourire, poésies.
 — — — 137, Le Code civil dans le roman : L'affaire Clémenceau.
 — — — 221, Post..., poésie.
 — — — 280, Zeus et Hermès, poésie.
 — — — 341, A Tristis, poésie.
 — — — 385, Préface d'un volume de poésies.
 — — — 402, Le Jugement, poésie.
 — — — 425, Un chansonnier stéphanois : Javelin Pagnon.
 — — — 530, *Vetera* : 1. L'Hermès ; 2. les Abeilles ; 3. A Leuconoé, poésies.
 — — — 571, Un Poète : M. Mazoyer.
 — — — 619, Le Roman réaliste.
 — — — 715, Rimes d'antan : 1. A m'na filho di Velaï ; 2. A Saint-Elpis.
- Tome III, 1880, page 6, Les étrangers en France (sous la signature ***).
 — — — 117, Le Lac, poésie.
 — — — 134, M.-C. Guigue (sous la signature *la Rédaction*)
 — — — 145, Le Vieux Canut (sous la signature Puitspelu-Duroquet.)
 — — — 197, B.-M. Teissier (sous la signature *la Rédaction*).
 — — — 252, Antholo, treize courtes poésies.
 — — — 265, Paul Chenavard (sous la signature ***).
 — — — 309, Au pays de l'Olive, poésie.
 — — — 341, Un Puriste.
 — — — 421, Lyon en 1889 (sous la signature Clément Durafor).
 — — — 449, Léonce Mazoyer (sous la signature *la Rédaction*).
 — — — 473, Meissonier (sous la signature *la Rédaction*).
 — — — 501, M. Ch. Renouvier et Victor Hugo.
 — — — 565, Un poète simple.
 — — — 652, Le Fleuve, poésie.
 — — — 684, Le Bourgeois de Lyon.
- Tome IV, 1890, page 51, Nécrologie : Charles Alexandre (sous la signature *la Rédaction*).

- Tome IV, 1890, page 58, M. Renouviér et la Critique philosophique
(sous la signature *la Rédaction*).
- — — 133, Daniel Mollière (sous la signature *la Rédaction*).
- — — 138, La question du Bonheur selon Schopenhauer.
- — — 170, Nécrologie : Théophile Doucet (sous la signature
la Rédaction).
- — — 209, La question du Bonheur selon Schopenhauer.
- — — 265, Théophile Doucet (sous la signature *la Rédac-
tion*).
- — — 274, La Critique moderne : M. Jean-Paul Clarens.
- — — 324, Nécrologie : Le baron Achille Raverat (sous la
signature *la Rédaction*).
- — — 333, M. le docteur Ollier (sous la signature *la
Rédaction*).
- — — 342, La Mangeaille lyonnaise au temps jadis.
- — — 357, A propos de Lubin (sous la signature *Un
curieux Lyonnais*).
- — — 407, Introduction à l'étude des réalités.
- — — 453, Nécrologie : M^{me} Salles Wagner (sous la signa-
ture *la Rédaction*).
- — — 455, Auguste Rivet (sous la signature *C.T.*)
- — — 504, Institutions lyonnaises : l'École centrale (sous
la signature *la Rédaction*).
- — — 529, A. Philibert-Soupé (sous la signature *la Rédac-
tion*).
- — — 543, M^{me} Ackermann.
- — — 602, Les Luittes, souvenirs lyonnais.
- — — 661, Charles Alexandre.
- — — 720, Nécrologie : Eugène André (sous la signature
C.T.)
- — — 722, Les Luittes, note rectificative.
- — — 731, Les Maîtres de poste, souvenirs lyonnais:
- Tome V, 1891, page 40, Un hommage à Pierre Dupont (sous la signature
la Rédaction).
- — — 57, Le menuisier Claude Bernard (sous la signature
Clément Durafor).
- — — 89, Le prince des Négociants.
- — — 155, Le peintre Granet et Lyon (sous la signature
Clément Durafor).
- — — 171, L'Olive, poésie.
- — — 204, Goethe et l'Italie.
- — — 229, Un Épisode de l'enfance de Souliary (sous la
signature *Clément Durafor*).
- — — 253, Nécrologie : Ernest Falconnet (sous la signature
la Rédaction).
- — — 257, Gaspard Bellin (sous la signature *S. G.*, initiales
de Sébastien Goujon, bisaïeul maternel de
l'auteur, signature employée dans le *Journal
de Lyon*).
- — — 295, Les Lyonnais oubliés : Claudius Hébrard (sous
la signature *Clément Durafor*).

Tome V,	1891,	page 331,	Nécrologie : M. Valentin Smith (sous la signature <i>la Rédaction</i>).
—	—	— 405,	M. Édouard Aynard.
—	—	— 467,	Pierre Bonirote.
—	—	— 487,	Gœthe et l'Italie (<i>suite</i>).
—	—	— 562,	Mémoire de Soldats : Les trente années de service du capitaine Legrot.
—	—	— 583,	Le peintre Granet et Lyon (sous la signature <i>Clément Durafor</i>).
—	—	— 621,	L'imagination populaire.
—	—	— 686,	Mythologie populaire : Trois contes esthoniens, traduits par Puitspelu.
—	—	— 744,	Nécrologie : Claude Bergeret. (sous la signature <i>Clément Durafor</i>).
Tome VI,	1892,	page 74,	Sous le mistral, poésie.
—	—	— 82,	<i>Essai de Grammaire du Patois Lyonnais</i> , par J.-M. Villefranche.
—	—	— 184,	Lettre au Directeur de la <i>Revue</i> (sous la signature <i>Un Curieux Lyonnais</i>).
—	—	— 227,	Hélène, poésie.
—	—	— 247,	A propos de vers.
—	—	— 271,	Les logements d'ouvriers à Lyon ; l'alimentation coopérative à Lyon (sous la signature <i>Clément Durafor</i>).
—	—	— 318,	Nécrologie : Léonce de Cazenove : le chimiste Ferrand (sous la signature <i>la Rédaction</i>).
—	—	— 377,	Épigrammes grecques, poésies.
—	—	— 413,	De la rime pour les yeux dans le vers français.
—	—	— 449,	Nécrologie : Jean-Marie Bonnassieux. — Jean-Baptiste Onofrio (sous la signature <i>la Rédaction</i>).
—	—	— 511,	Chanson de May, poésie.
—	—	— 525,	Nécrologie : Madame Lacuria (sous la signature <i>C. D.</i>)
—	—	— 529,	Léon Tripier (sous la signature <i>la Rédaction</i>).
—	—	— 576,	Kléophas, poésie.
—	—	— 608,	De quelques droits du seigneur, d'après des documents nouveaux.
—	—	— 625,	La population de Lyon sous les Romains ; la durée de la vie chez les Lyonnais de ce temps (sous la signature <i>René Delorme</i>).
—	—	— 630,	L'Automne, poésie.
—	—	— 756,	La question de l'alexandrin.
—	—	— 776,	Mère et sépulcre, poésie.
—	—	— 789,	Antonin-Georges Louvier (sous la signature <i>la Rédaction</i>).

Tome VII,	1893,	page 60,	Virelay de la Vieillesse solitaire.
—	—	— 69,	Louis Janmot (sous la signature <i>Clément Durafor</i>).
—	—	— 165,	Louis Janmot, notes complémentaires (sous la signature <i>Clément Durafor</i>).
—	—	— 191,	Litania, poésie.
—	—	— 258,	Les travaux critiques de M. René Doumic (sous la signature <i>Clément D.</i>)
—	—	— 261,	Nécrologie : Claude-François-Henry Chevallier (sous la signature <i>Clément D.</i>)
—	—	— 281,	Nos vieilles enseignes, dessins de L. Charvet, notes de Malaval.
—	—	— 322,	Nécrologie: Louis-Maurice-Antoine Bresson (sous la signature <i>Clément Durafor</i>).
—	—	— 377,	Nos vieilles enseignes, note complémentaire.
—	—	— 378,	Vers dorés, poésie.
—	—	— 410,	Schiller et les dieux de la Grèce.
—	—	— 457,	Barthélemy Tisseur (sous la signature***).
—	—	— 474,	Nos vieilles enseignes (suite).
—	—	— 568,	<i>Chants rustiques</i> : 1. L'Aube; 2. L'Euphorbe.
—	—	— 585,	Jean-Michel Grobon (sous la signature <i>Clément Durafor</i>).
—	—	— 722,	Nos vieilles enseignes (suite).
—	—	— 760,	Pourquoi ? poésie.
Tome VIII,	1894	page 55,	Discretion, deux poésies.
—	—	— 104,	Nos vieilles enseignes (suite).
—	—	— 165,	Les Discours d'un député (sous la signature <i>C. D.</i>)
—	—	— 239,	Nos vieilles enseignes (fin).
—	—	— 301,	Claude-Louis-Bon Morel de Voleine (sous la signature <i>Clément Durafor</i>).
—	—	— 318,	La décomposition d'une société (sous la signature <i>René Delorme</i>).
—	—	— 435,	De la Gloire littéraire (sous la signature <i>Clément Durafor</i>).
—	—	— 502,	Histoire lyonnaise. Les Commencements de l'instruction secondaire à Lyon (sous la signature <i>Ch. Legris</i>).
—	—	— 560,	A propos de la Critique nouvelle.
—	—	— 621,	Histoire lyonnaise: Les Commencements de notre Lycée (sous la signature <i>Ch. Legris</i>).
—	—	— 626,	La Grève des typographes (sous la signature <i>René Delorme</i>).
—	—	— 697,	Au hasard de la pensée.
Tome IX,	1895	page 72,	A propos de la littérature nouvelle (sous la signature <i>E. Meyer</i> .)
—	—	— 128,	A propos de la littérature nouvelle (sous la signature <i>E. Meyer</i>) (suite).

- Tome IX, 1895, page 144, Le Collège de Lyon sous la première direction des Jésuites (sous la signature *Ch. Legris*).
- — — 198, Frédéric Morin (sous la signature *Clément Durafor.*)
- — — 227, Au hasard de la pensée.
- — — 341, A propos de la littérature nouvelle (sous la signature *E. Meyer*).
- — — 373, L'Année philosophique pour 1894, (par *F. Pillon*).
- — — 400, Le Collège de Lyon sous la seconde direction des Jésuites (sous la signature *Ch. Legris*).
- — — 423, A propos des fontaines monumentales de Lyon.
- — — 457, A propos de la littérature nouvelle (sous la signature *E. Meyer*).
- — — 516, Le Collège de Lyon, sous la direction des Oratoriens (sous la signature *Ch. Legris*).
- — — 542, Les Lyonnais oubliés : Claude de Taillemont.
- — — 623, A propos de la littérature nouvelle (sous la signature *E. Meyer*).
- Tome X, 1896, page 8, Au hasard de la pensée (2^e série).
- — — 62, Fragments d'une étude sur Gaspard André.
- — — 275, Au hasard de la pensée (2^e série).
- — — 545, Le nid.
- Tome XI, 1897, page 606, Projet de préface pour les *Modestes observations sur l'art de versifier*.

Articles publiés dans la *Revue du Lyonnais*

PREMIÈRE SÉRIE

- Tome XXIV, 1846, page 325, *Histoire de l'Art monumental*, par Batissier.

DEUXIÈME SÉRIE

- Tome II, 1851, — 507, La Cousine Bridget, nouvelle.
- III, — — 173, La Cousine Bridget (fin).
- V, 1852, — 167, H.-U. Longfellow.
- VII, 1853, — 480, Les Artistes lyonnais à Paris.
- X, 1855, — 156, Exposition de la Société des Amis des Arts.
- XXII, 1861, — 306, Compte rendu des travaux de la Société d'Architecture.
- — — — 487, Sur un ostensor.
- XXIV, 1862, — 462, Deux poètes provençaux, Mathieu et Aubanel.

QUATRIÈME SÉRIE

Tome VII,	1879,	page 322, 402, Le Testament d'un Lyonnais au XVII ^e siècle.
— VIII,	— —	9, 83, — — —
— IX,	1880.	— 262, 359, 448, Quelques mots en usage à Lyon.
— X,	— —	292, Alingen.

CINQUIÈME SÉRIE

— I,	1886,	— 194, A la Salle de danse, nouvelle.
— —	— —	156, M. Penot.
— —	— —	378, Jean Tisseur.
— —	— —	293, Fragments en patois lyonnais.
— —	— —	70, <i>La Chanson de Roland</i> , par M. Clédar.
— —	— —	64, Voyage autour d'un tiroir.
— II,	— —	436, Chansons populaires du Lyonnais.
— —	— —	299, Vieilles choses et vieux mots lyonnais.
— —	— —	391, Philologie lyonnaise.
— —	— —	474, 65, 66, Chansons.
— III,	1887,	— 26, Jacob de la Cottière.
— —	— —	113, Lug en celtique.
— —	— —	236, <i>Nouvelles avignonnnaises</i> , par J.-I. Avias.
— —	— —	318, Les Tard-Venus en Lyonnais.
— IV,	— —	223, Vieilles choses et vieux mots lyonnais
— —	— —	65, Le Paysan, poésie.
— V,	1888,	— 204, Chansons populaires du Lyonnais.
— —	— —	341, 428, Lettres d'Hippolyte Flandrin.
— VI,	— —	54, 97, 248, 435, Lettres d'Hippolyte Flandrin.
— —	— —	260, Une chanson politique en patois lyonnais.
— —	— —	153, Vieux bouquinistes.
— VII,	1889,	— 52, Lettres d'Hippolyte Flandrin.
— —	— —	203, Sur l'expression : <i>Faire le pied de veau</i> .
— IX,	1890,	— 134, Fragments en patois lyonnais.
— X,	— —	395, Encore la Couzonnoise.
— XII,	1891,	— 368, Fragments en patois lyonnais.
— XIV,	1893,	— 119, Vieilles choses et vieux mots lyonnais.
— XVI,	1894,	— 166, Intermédiaire lyonnais.
— XVII,	— —	261, 281, 381, Quelques notes.

Articles publiés dans la *Revue lyonnaise*

Tome I,	1881,	page 106, Lettres de Valère.
— II,	— —	101, 189, 280, Benoît Poncet et sa part dans les grands travaux de Lyon.
— —	— —	28, Sur l'origine du nom de Bourg-chanin.
— —	— —	116, Addition à l'article sur l'origine du nom de Bourg-chanin.

Tome II,	1891,	page 342,	Sur le mot Pierre de choin.
— III,	1882,	— 134, 237,	Benoît Poncet et sa part dans les grands travaux de Lyon.
— IV,	—	— 257.	Du serpent appelé <i>âne-vieux</i> dans le Lyonnais.
— V,	1883,	— 342,	Sur les expressions de tendresse en usage à Lyon.
— VI,	—	— 1,	Sur quelques particularités curieuses du patois lyonnais.
— —	—	— 289,	Des verbes dans notre bon patois lyonnais.
— VII,	1884,	— 140, 291, 381,	Très humble essai de phonétique lyonnaise.
— VIII,	—	— 78,	Très humble essai de phonétique lyonnaise.
— —	—	— 150,	Sonnets.
— —	—	— 387,	Scènes alpestres, poésies.
— —	—	— 601,	Quelques notes sur Jean Tisseur.
— IX,	—	— 53,	Sonnets.
— —	—	— 198, 285,	Très humble essai de phonétique lyonnaise.
— X,	—	— 83,	Dernier acte, sonnets.
— —	—	— 272,	Vieilles chansons et vieux mots lyonnais.
— —	—	— 321,	Histoire d'un Crime, nouvelle.

Revue de Lyon

1849-1850	—	222,	Corinne et le portrait de M ^{me} Récamier (sous le pseudonyme de <i>Clair</i>).
— —	—	533,	<i>Métaphysique de l'Art</i> , par Ant. Mollière (même pseudonyme).
— —	—	705,	Bulletin artistique (même pseudonyme).

Annales de la Société d'Architecture

Tome I,	1869,	— 53,	Rapport sur l'écrasement de pierres de diverses provenances.
— II,	1871,	— 171.	Réponse à diverses questions.
— III,	1873,	— 135,	Réponse au questionnaire de la Société centrale des architectes.
— V,	—	— 11,	Rapport sur une affaire intéressant la responsabilité de l'architecte.
— VI,	1880,	— 1.	Notice sur Jean-Amédée Savoye.
— VII,	1883,	— 105,	Benoît Poncet et sa part dans les grands travaux publics de Lyon (cette notice, faite après la publication de la brochure, contient diverses rectifications).

Lyon-Revue

Tome I,	1880,	—	74, Histoire d'artistes lyonnais.
—	—	—	116, Hyla, histoire véritable.
—	II,	—	134, La Chanson de ma cousine Mariette.
—	—	—	198, Blandine, nouvelle lyonnaise.
—	—	—	339, Notes tirées d'un cahier de jeune homme
—	—	—	390, Les Impressions d'un petit gone,
—	—	—	453, — — —
—	III,	1882,	41, Sur un Noël satirique en patois lyonnais.
—	—	—	231, Érudits lyonnais : les dernières publications de M. de Valous.
—	V,	1883,	65, Jean et Barthélemy Tisseur.
—	VI,	1884,	130, Le mouvement littéraire lyonnais en 1834.
—	—	—	185, Idylle : A mon ami des Guénardes.
—	—	—	220, Parfum, poésie.
—	VII,	—	97, La Naissance d'une cigale, poésie.
—	—	—	193, A Émilien, poésie.
—	VIII,	1885,	95, Les Abeilles, poésie.
—	—	—	97, Lettre à M. Félix Desvernay.
—	IX,	—	182, Nécrologie : M. Jacob de la Cottière.

Monde lyonnais

N° 21,	2 avril 1881,	—	252, Sur l'origine du nom d'Ainay.
—	26, 7 mai	—	313, Du mot lyonnais <i>Aversin</i> .
—	28, 21	—	337, La Bégude de Feyzin.
—	31, 11 juin	—	369, Le Vase étrusque.
—	33, 25	—	396, Le chemin de Baraban.
—	34, 2 juillet	—	416, Erratum.
—	37, 23	—	445, Sur le mot lyonnais <i>Bayard</i> .
—	41, 20 août	—	490, Le capitaine Gagetout, nouvelle.

Annales lyonnaises

15 octobre 1886,	—	16, Les Papillons bleus, sonnet.
15 février 1887,	—	85, De se ipso, poésies.
27 — —	—	117, Une page d'un journal.
6 mars — —	—	133, — — — (suite).
13 — —	—	148, — — — —
28 — —	—	164, — — — (suite et fin).

HISTOIRE LYONNAISE

UNE ÉMANCIPATION A LYON

SOUS L'ANCIEN RÉGIME

La Révolution a emporté de gros abus (ils pouvaient disparaître sans elle); elle a emporté plus d'une bonne chose. Parmi ces dernières se place le respect de l'autorité paternelle. Il y a aujourd'hui dans la conduite, dans le sans-gêne de nombre d'enfants envers leurs parents quelque chose qui blesse profondément le sens moral. L'habitude de tutoyer ses parents est un des legs de la Révolution. Elle a laissé des choses pires, mais celle-là est un symptôme. Les pères eux-mêmes ont leur grande part de responsabilité dans cette disparition du respect. On a inventé le type du *père-camarade*. C'est une des choses qui répugnent le plus dans la vie moderne. Pourtant ce type entre de plus en plus dans nos mœurs.

*
* *

On sait au contraire combien était grande, avant la Révolution, la puissance paternelle. Je ne sais si elle a donné lieu à quelques abus, mais elle a certainement évité de grands scandales. Aujourd'hui, si un jeune homme fait quelque folie coupable, il y a procès public. Les journaux se jettent sur le scandale comme sur une proie. C'est un retentissement immense. Voilà une famille humiliée, déshonorée. Autrefois, dans un cas semblable, le père recourait au lieutenant-général de police qui faisait renfermer le coupable sans que la faute fût publiée. On laissait calmer les choses, et enfin, lorsqu'on jugeait le délinquant suffisamment assagi, on le relâchait, en le prévenant qu'on serait moins indulgent à l'avenir. Sa faute restait ignorée du public. Le jeune homme n'était pas perdu moralement, comme pour le malheureux d'aujourd'hui, victime d'un moment d'égarement.

*
* *

Prenez n'importe quelle encyclopédie usuelle, vous y lirez qu'un des points qui différencient l'ancien régime du nouveau, c'est que, sous l'ancien, la majorité était fixée à vingt-cinq ans

au lieu de vingt-et-un. Mais ces livres négligent de faire remarquer que, si, dans les pays de droit coutumier, le fils devenait libre de sa personne et de ses biens, dans les pays de droit écrit, au contraire, ou du moins dans la plupart, les effets de la puissance paternelle subsistaient non seulement au delà de la majorité, mais se prolongeaient autant que la vie même du père de famille (1). C'est la règle du pur droit romain dans son dernier état. A Lyon et jusqu'à Mâcon, le droit écrit était en vigueur.

Toutefois la puissance paternelle s'exerçait non sur la personne, mais seulement sur les biens.

Il en résultait que le fils, quel que fût son âge, *ne pouvait vaquer utilement et valablement à ses affaires sans être émancipé*. Ses profits mêmes étaient la propriété du père de famille.

*
* *

Cet acte de l'émancipation revêtait une forme singulièrement solennelle, et qui marquait le caractère auguste de la paternité. C'est véritablement une scène antique.

(1) M. Vachez, qui a bien voulu me fournir des notes précieuses à ce sujet, me signale un fait d'émancipation qui eut lieu à Limoges le 12 juin 1792, c'est-à-dire deux mois seulement avant la loi du 28 août 1792. L'enfant en puissance était âgé de quarante-deux ans et curé de Bazoches-en-Gâtinais.

*
* *

J'ai sous les yeux un acte d'émancipation du 27 décembre 1778. Encore que les personnages qu'il concerne soient d'humble situation, la solennité n'en est pas atténuée. Né de la race d'Inachus ou roturier comme Guillaume, riche comme Crésus ou pauvre comme Job, le père était le père.

Par cet acte, extrait des minutes de la sénéchaussée de Lyon, CHARLES DE MASSO, etc., sénéchal de Lyon et de la province du Lionnois, sçavoir fait

« QUE PAR DEVANT Louis Marie de Leullion de Thorigny(1), écuyer, lieutenant particullier, assesseur criminel en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, faisant les fonctions de lieutenant-général en son absence,

« A COMPARU M^e Bernat, procureur, et assisté de sieur Pierre-Aymé Durafor, ferblantier, demeurant à Lyon, qui nous a dit et remontré :

« Que Clément Durafor, son fils, âgé d'environ

(1) Cette famille n'est point éteinte. Un de Leullion de Thorigny occupait à Lyon sous Louis-Philippe un poste important dans la magistrature debout; il fut ministre de l'intérieur sous le Prince-Président, et, ce qui l'honore, mis à la porte pour le coup d'État. Un de ses descendants a épousé une fille, morte, hélas! du regretté Morel de Voleine. La famille Leullion de Thorigny possédait à Sainte-Foy, chemin de Fontanières et descendant jusqu'aux Étroits, une propriété acquise par feu M. Testenoire-Desfuts.

vingt-huit ans, l'a prié de le mettre hors de sa puissance paternelle pour pouvoir *agir, contracter, s'obliger, acquérir* et disposer comme une personne libre et émancipée, *ester en justice* et autrement, et faire *ses proffits siens*, sans répétitions de la part de qui que ce puisse être ; à quoy, par amitié pour ledit Clément Durafor, le remontrant voullant adhérer, il Requierit :

« A CE QU'IL NOUS PLAISE, attendu la présence dudit Clément Durafor sur les Statuts, et a signé avec ledit M^e Bernat, ainsy signé sur la minutte Pierre-Aymé Durafor et Bernat.

« ET A L'INSTANT Clément Durafor s'étant mis à genoux les mains jointes, devant ledit Pierre-Aymé Durafor, son père, il l'a de nouveau supplié, en notre présence, de l'émanciper et mettre hors de sa puissance paternelle, à quoi ledit Pierre-Aymé Durafor adhérent, a relevé ledit Clément Durafor, son fils, luy a disjoint les mains, a déclaré qu'il l'émancipe et le met hors de sa puissance paternelle pour par Luy agir librement en toutes affaires, contracter, ester en jugement sans son assistance et autorité, faire propre à luy de tous les proffits de ses travaux et industrie, se réservant néanmoins son autorité sur Luy s'il contracte mariage, et ont lesdits père et fils Durafor signé, ainsi signé sur la minutte Pierre-Aymé Durafor et Durafor fils... »

Ce fils qui s'agenouille devant son père les

maines jointes; ce père qui le relève et lui disjoint les mains, comme tout cela semble d'un autre monde que le nôtre ! Que nous voilà loin, n'est-ce pas, du « père camarade » de notre temps ! La Révolution a creusé entre le présent et le passé un fossé tel qu'il semble que nous ne puissions plus nous figurer ce qu'il y a par delà le fossé.

*
* *

Si humbles que soient une personne, une famille, on éprouve de l'intérêt à suivre leur histoire, si elle nous révèle quelque chose des mœurs du passé, si elle nous fait revivre dans une société qui n'est plus. C'est à ce titre que l'on donne ici quelques détails sur ces Durafor et leurs ascendants.

*
* *

La famille Durafor était originaire du territoire de Genève. Le nom vient de *Rafour*, qui, dans l'ancienne langue, et encore au temps de Cochard, en lyonnais, signifiait four à chaux. Le nom de du Rafor était un sobriquet pour « celui qui est du four à chaux », soit qu'il fût propriétaire du four ou y travaillât simplement comme ouvrier, soit qu'il fût habitant d'un lieu dit le Rafor (patois

Rafor, aujourd'hui dans le Valais *Rafo*) par suite de la présence d'un four (1).

*
* *

Le plus ancien Durafor que je connaisse est Louis, dont j'ignore la profession, et qui, dans la première moitié du xvii^e siècle, habitait la Combe-de-Leley (2).

Le 29 février 1642, son fils Pierre, encore bien que déjà fixé sur le territoire de la République, dut solliciter l'autorisation, qu'il obtint, d'habiter la ville de Genève pour y exercer la profession de passementier.

*
* *

Calvin avait laissé à Genève les traditions de la plus dure tyrannie, qui allait jusqu'à transformer tous les citoyens en délateurs. Pierre dut prêter entre les mains des « Syndiques » le « serment solennel de vivre selon ladite réformation, de leur

(1) M. Dufour-Vernes, archiviste de l'État de Genève, veut bien me faire connaître qu'il y a eu, en effet, dans les environs de Genève, des terrains et localités du nom de Rafor et Rafour. J'ai encore vu à Genève, il y a peu d'années, sur une enseigne le nom de Durafor.

Le nom de Durafor, assez fréquent à Lyon, a la même origine.

(2) La Combe est un hameau au pied du Salève, près de Bossey, sur la frontière du Chablais. Leley est sans doute un surnom qui a disparu. Il existe diverses autres localités du nom de Lelex, qui est identique à Leley, la finale *ey* ou *ex* s'employant indifféremment dans divers noms de lieux.

estre fidèle et obéissant, d'observer leurs Edicts, Commandements et Ordonnances, de procurer le bien, honneur et profit de la Cité, *leur reueler et rapporter tout ce qu'il sçaura et aperceura* estre au dommage et préjudice d'icelle. Et finalement de ne s'en retirer pour aller et habiter ailleurs sans leur permission et congé. »

On lit au pied de l'acte :

« Continué à la veufve dudit du Rafor pour un an, ce 20... » Le mois et l'année sont effacés. On croit lire 1653 ou 73.

*
* *

Pierre eut, à notre connaissance, quatre fils :
« Daniel, fils de Pierre du Raffort », baptisé dans le temple de Saint-Pierre, le 8 novembre 1644 ;

« Étienne, fils de Pierre du Raffort », baptisé au même lieu le 19 avril 1646 ;

« Marc, fils de Pierre Duraffort », baptisé au même lieu le 23 juillet 1647 ;

« Michée, fils Du Raford », baptisé au même lieu, le 2 septembre 1649.

De l'un de ces fils (nous ignorons lequel) naquit Simon.

Il fut « guet de nos Seigneurs de Genève ». Les guets qui, au xvi^e siècle et antérieurement, avaient charge de surveillance et de sentinelles, n'étaient plus, au xvi^e, que les huissiers (appelés parfois

aussi officiers), chargés d'exécuter les ordres des magistrats. On voit que tout cela est bien humble.

Simon épousa Anne Fontaine, dont il eut un fils, Pierre-Aymé, qui fut baptisé au temple de Saint-Pierre de la Ville et République de Genève le 8^e mars 1715.

*
* *

Le 19 octobre 1729, Simon remit par contrat d'apprentissage son fils Pierre-Aymé, « pour trois années, à Isaac Menu, ouvrier en fer blanc, comme apprentif. Pendant lequel temps Isaac Menu promet instruire ledit apprentif en la piété et bonnes mœurs, lui montrer et enseigner sa profession d'ouvrier en fer blanc, le nourrir et le coucher pendant ledit temps et ne rien lui cacher ni celler de ce dont il se melle, autant toutefois que ledit apprentif le pourra comprendre, ceci fait et moyennant la somme de 1200 blancs... (1). »

Ce Pierre-Aymé, paraît-il, était fort laborieux et fort intelligent, car moins de deux années écoulées, le 20 juillet 1731, il peut être libéré du surplus de son apprentissage; et le 7 août de la même année, Simon place son fils comme compagnon

(1) Le blanc était une ancienne monnaie de billon, de valeur très variable. En France, le blanc valait 10 à 12 deniers tournois. Le denier tournois était la douzième partie du sou. Je crois qu'à partir du xviii^e siècle le blanc n'a plus été qu'une monnaie de compte. Dans mon enfance on disait encore six blancs pour deux sous et demi. A ce compte les 1,200 blancs auraient représenté seulement 25 livres. Mais j'ignore la valeur du blanc genevois.

chez Jacques Gachery, marchand lantercier, pour un an, « pendant lequel temps ledit Gachery s'engage à le perfectionner dans sa dite profession de lantercier, le nourrir et coucher et payer huit écus blancs (1) ».

*
* *

Pierre-Aymé accomplit le temps de son compagnonnage et reçut le salaire convenu. Il était, il le faut croire, non sans ambition, et il jugeait sans doute qu'il trouverait ailleurs un lieu plus favorable que Genève pour l'exercice de son industrie. Le fait est qu'il résolut de voyager. Il lui fallait une autorisation. Elle lui fut accordée le 7 octobre 1732, et de plus les Syndics et Conseils de la Ville lui délivrèrent « un certificat afin que, désirant de voyager, il ne luy soit fait ni déplaisir ni moleste. Nous prions et affectueusement réquérons, ajoute le certificat, tous ceux qu'il appartiendra et auxquels il s'adressera, de luy donner libre et assuré passage dans les lieux de leur obéissance », etc., etc.

Pierre-Aymé partit pour Lyon, où il travailla seize ans comme simple ouvrier.

Naturellement, il était dévoré du désir de fonder un établissement. Mais un obstacle invincible s'élevait : il était calviniste.

(1) Vraisemblablement des écus de trois livres. Le mode de compter par écus de trois livres était du moins général en France.

L'interdiction, pour quiconque était protestant, d'accomplir aucun acte public, était de droit commun. Il n'était pas nécessaire que cette interdiction fût énoncée dans les règlements de la corporation.

M. Félix Desvernay, dans sa rare obligeance, a bien voulu fouiller les archives pour y retrouver les « Règlements et Statuts des Maîtres ouvriers en fert blanc pour la Ville de Lyon ». Ces règlements sont de 1661, il est vrai, mais ils ont été reproduits sans changements notables en 1697. Quoique ces derniers soient postérieurs à la révocation de l'Édit de Nantes, il n'y est fait aucune réserve à l'égard du culte. Ce fut seulement plus tard que les règlements des diverses corporations devinrent plus explicites. On tint à afficher la rigueur. Dans les Règlements de la Fabrique de Soieries, de 1744, non seulement nul ne pouvait être maître, s'il ne faisait profession de la religion catholique, apostolique et romaine ou s'il était né en pays non sujets du Roi, mais il était fait défense à tous les maîtres marchands, sous peine de grosses amendes, d'avoir des employés non catholiques ou étrangers, et nul compagnon étranger ne pouvait exercer sa profession. Les forains eux-mêmes, encore bien que catholiques et français, ne pouvaient être admis à la maîtrise, savoir les maîtres qu'après cinq ans, les compagnons qu'après dix ans, et avoir ensuite fait le « chef-d'œuvre ». La maîtrise se payait 200 livres.

Dans les « Règlement et Statuts des Maistres tondeurs de draps, presseurs, retendeurs et lustreurs de toutes sortes d'étoffes tissues de laine de la ville de Lyon... » que M. Desvernay a bien voulu examiner à mon intention, l'article 7 est ainsi conçu :

« Nul ne pourra être reçu Maître et Apprentif qu'il ne soit de la Religion catholique, apostolique et romaine, et qu'il n'en ait justifié par les actes requis. » Le règlement est de 1754.

Pierre-Aymé avait quitté Genève trop jeune pour que la foi calviniste pût s'incarner en lui au point d'en faire un martyr. Il est vraisemblable d'ailleurs qu'il professait, à l'endroit des diverses confessions religieuses, les opinions un peu latitudinaires qui avaient jadis guidé Henri IV et que faisaient prévaloir les philosophes au XVIII^e siècle.

Le fait est que le 13 juin 1746, dans la chapelle de la Communauté de la Propagation de la Foi, il fit « volontairement abjuration de l'hérésie de Calvin... et publiquement profession de la foy catholique, apostolique et romaine, entre les mains d'Étienne-Frédéric Giraud, chanoine de Notre-Dame de Montluel, muni à cet effet des pouvoirs par Monseigneur l'évêque de Cydon, suffragant de Lyon, et vicaire général de Monseigneur de Tencin. »

Restait l'obstacle de la nationalité. Il était purement moral. En effet, si les règlements de la

Fabrique de soieries proscrivaient quiconque était né en pays non sujets du Roi, ceux des Maîtres ferblantiers, plus indulgents, admettaient les étrangers au même titre que les « forains », pourvu qu'ils eussent « esté receus par les Maistres iurez « dudit art, et iustifié de leur apprentissage des « autres villes, dont ils seront sortis, avec la quittance du Maistre où ils auront fait ledit apprentissage. Comme ils auront encore servy en qualité de compagnon en cette dite ville « ou autres « de ce Royaume, du moins quatre années « et qu'ils en soient capables ».

La maîtrise se payait vingt livres, tandis que la maîtrise de la Fabrique se payait deux cents livres.

Il est certain qu'un étranger devait être en mauvaise posture pour attirer la clientèle lyonnaise. Quoi qu'il en soit, Pierre-Aymé garda sa nationalité. Il n'existe, dans les papiers de la famille, aucun document constatant qu'il ait jamais reçu les « lettres de naturalité » exigées sous l'ancien régime pour acquérir la qualité de Français. Et d'autre part, sa nationalité paraît avoir été invoquée par ses descendants. Le notaire, M^e Claude Coste, qui, le 13 juillet 1781, reçut le testament de Pierre-Aymé, qualifie il est vrai celui-ci de « bourgeois de Lyon », mais c'était une épithète de courtoisie, comme le « noble homme » dont les notaires décoraient, dans leurs actes, les plus parfaits roturiers. Pour être bourgeois de Lyon, il eût

fallu non seulement être Français, mais encore être *né dans les murs de la ville* (1).

A la Révolution, Clément, fils de Pierre-Aymé, fut incarcéré, et il ne serait certainement sorti de prison que pour monter à l'échafaud, si sa femme n'avait eu recours au consul de Genève, qui intervint en sa faveur. A quel titre, il est difficile de se l'expliquer, car sous l'ancien régime, l'enfant né en France d'un père étranger était considéré comme sujet du Roi. Et si ce point eût pu être discuté, Clément fût en toute occurrence devenu Français de par les récentes lois révolutionnaires (2). Le consul, semble-t-il, ne pouvait donner qu'un appui purement moral. Y eut-il quelque supercherie sur l'état civil de Clément ? En tout cas cela suffit pour gagner du temps. La détention se prolongea, et l'on parvint ainsi jusqu'au 9 thermidor. Mais la prison avait engendré la maladie dont il mourut peu d'années après.

(1) Pierre-Aymé ne figure d'ailleurs nulle part sur les listes des bourgeois de Lyon que l'on conservait à l'hôtel de ville.

(2) La loi du 2 mai 1790 contient la disposition suivante : « Tous ceux qui, nés hors de France (et *a fortiori* nés en France) de parents étrangers, sont établis en France, sont réputés Français. » La même règle se trouve reproduite dans la Constitution du 14 septembre 1791. La Constitution du 24 juin 1793 est plus large encore : « Est admis à jouir des *droits de citoyen français* tout étranger âgé de vingt et un ans accomplis, qui, domicilié en France depuis une année, y vit de son travail, ou acquiert une propriété, ou épouse une Française, etc. » (COGORDAN, *la Nationalité*.)

*
* *

Quant à Pierre-Aymé, il s'était marié le 6 juillet 1748, avec Jeanne-Marie Langlois (1), née le 21 juillet 1721, fille de défunt Pierre Langlois, de son vivant marchand toilier à Lyon, et de Marie-Anne Benoît. Il prend dans le contrat la qualité de « garçon ferblanquier ».

Ce Pierre Langlois, baptisé à Saint-Nizier, le 11 mars 1686, était fils de Guillaume Langlois, maître imprimeur (2), et de Magdelaine Couars, sa femme:

*
* *

Quoi qu'il en soit, Pierre-Aymé put acquérir ou créer, dans la Grande rue de l'Hôpital (aujourd'hui démolie) un fonds de maître ferblantier qu'il exploita avec tellement d'activité et d'intelligence qu'il y réalisa une petite fortune non à dédaigner. Suivant un inventaire dressé à sa mort en 1781, il

(1) Jeanne-Marie Langlois mourut jeune, et fut enterrée le 21 août 1764, « dans l'église de Saint-Nizier, en seconde procession ». J'ai songé quelquefois, avec respect, en entrant dans l'église, que j'y foulais les ossements de ma bisaïeule. Elle avait seulement quarante-trois ans, et avait donné à son mari un fils et une fille.

(2) Ce Guillaume Langlois est-il celui qui, en 1688, imprima une carte de la ville de Lyon, dédiée au Consulat, sous la prévôté des marchands de M. Pianello (Grisard)? M. Vingtrinier, dans son *Histoire de l'Imprimerie à Lyon*, (A. Storck, édit.) parle d'un Jean-Baptiste Langlois, qui imprima en 1693. Est-ce un parent de notre Guillaume?...

laissa 82,672 livres, chiffre certainement au-dessous de la vérité, car le mobilier et l'argenterie sont estimés de façon dérisoire, mais qui en tout cas équivaldrait aujourd'hui à plus de deux cent mille francs.

*
* *

Il avait acquis, le 2 juillet 1777, au prix de douze mille livres, une agréable maison de campagne au Petit-Sainte-Foy, que ses arrière-petits-fils ont vendue en 1868 à feu Livet, marchand de papiers peints, célèbre par sa donation à l'Académie de Lyon.

*
* *

Pierre-Aymé étant tombé malade et sentant sa fin prochaine, testa le 13 juillet 1781, acte reçu M^e Coste. Il légua à Jeanne, sa fille, mariée à Jean-François Gueydan, marchand à Lyon, la somme de quarante mille livres en obligations de diverses personnes. Toutefois, elle ne pouvait toucher cette somme qu'au bout de dix années, et le recouvrement devait en être fait par son frère, qui en devrait opérer, au fur et à mesure des rentrées, le placement par prêts en subrogation d'hypothèques, et à défaut les déposer à l'Hôpital général et grand Hôtel-Dieu de Lyon.

Cette clause nous montre qu'à défaut de banques de dépôt qui n'existaient pas en ce temps-là, l'ad-

ministration de l'Hôtel-Dieu recevait l'argent en dépôts, et que ce placement était considéré comme offrant toute sécurité. Comment l'Hôtel-Dieu faisait-il valoir cet argent, je l'ignore. Toujours est-il qu'il donnait trois pour cent d'intérêt sur les sommes déposées.

Pierre-Aymé instituait son fils pour légataire universel. Il avait en lui une telle confiance qu'il exigeait, *à peine de déshérence*, que Jeanne s'en rapportât, sans aucun contrôle, aux déclarations et opérations de son frère. Plus tard, par un accord intervenu entre Jeanne et son frère, et comme la première faisait observer que ce revenu de trois pour cent était bien minime, Clément accepta de prendre les 40,000 livres à titre d'emprunt pendant dix années, et d'en payer le revenu à quatre et demi pour cent.

*
* *

Pierre-Aymé mourut le 5 août 1781, et fut inhumé le lendemain dans l'église de Sainte-Foy. Il y reposa jusqu'en 1840, époque à laquelle ses ossements furent dispersés avec les autres pour permettre de construire la nouvelle église.

*
* *

Son fils Clément s'était marié le 31 octobre 1779 avec Marie-Sybille Goujon, fille de Sébastien Gou-

jon, maître et marchand cartier, rue de la Cage, paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin et de D^{lle} Sybille Micolet.

Suivant une coutume du temps, que nous avons déjà fait remarquer, Goujon, en donnant à sa fille sa maison rue Dubois, à la Sirène, estimée 25,000 livres, s'en réservait les revenus sa vie durant. Une pareille disposition n'aurait plus guère de raison d'être avec nos lois qui font les enfants héritiers de droit.

Goujon donnait en outre à sa fille, 20,000 livres, savoir 18,000 livres espèces et 2,000 livres en trousseau.

*
* *

Clément Durafor, était bien fait, spirituel, d'une rare intelligence, non sans lectures, ainsi qu'en témoignent quelques classiques de sa bibliothèque; de manières aristocratiques qui faisaient que les nobles, dont se composait surtout sa clientèle, frayaient volontiers avec lui. On a son portrait au pastel, à dix-sept ans. Ses yeux sont clairs, vifs, sa physionomie fraîche. Sous la poudre on dirait d'une jeune fille.

Entre ses mains l'industrie paternelle prospéra.

*
* *

Vint cette Révolution horrible qui mit tout le monde à la misère. Il fallait aller faire queue à

la mairie de Sainte-Foy durant de longues heures pour obtenir un bon, qui accordait non un morceau de pain, mais l'autorisation de l'acheter, et à quel prix ! Une paire de souliers valait deux mille francs en assignats.

La famille était réfugiée à Sainte-Foy lorsque survint le siège. Une batterie lyonnaise était établie dans la propriété. Elle fut évacuée ou prise à la suite d'une trahison et remplacée par une batterie révolutionnaire, qui tirait sur Perrache. Le pire est qu'en vain faisait-on aux enfants les plus sévères recommandations de garder le silence, on ne pouvait les empêcher, lorsqu'un coup partait d'une batterie lyonnaise, de crier : « Bon, voilà les nôtres qui tirent ! » Les petits-fils de Clément Durafor ont longtemps joué avec un boulet lyonnais que, bien des années après, on avait retrouvé égaré dans les vignes.

Un jour Clément trouva dans sa vigne un soldat de Dubois-Crancé qui la bouleversait avec une pioche. Clément se précipita sur lui : « Que fais-tu là ? — Ah, répond le soldat effrayé, ne me faites pas de mal ! Je suis un pauvre Privadois (1) qui cerce un château pour le piyaze ! »

*
* *

Nous avons dit que plus tard Clément fut incarcéré. On ne connaissait que trop l'horreur de

(1) Habitant de Privas.

« M. Durafor » pour la racaille révolutionnaire. Lorsque, après mille transes, il fut enfin libre, on se réfugia de nouveau à Sainte-Foy. La misère la plus affreuse, l'épouvante étaient générales. Il n'y avait plus ni commerce, ni police, ni administration, ni rien. Le 9 thermidor avait amené un soupir de délivrance, mais tout resta aussi désorganisé. Les bandes des chauffeurs parcouraient les campagnes, pillant et assassinant (1). On avait soin de laisser toute la nuit à la cuisine, sur une fenêtre haute et barreaudée, une lampe allumée que l'on pouvait apercevoir du chemin, espérant que les malfaiteurs n'attaqueraient point une maison où l'on semblait faire le guet. Ceux-ci jugèrent sans doute la maison trop pauvre pour valoir la peine d'une attaque.

L'industrie avait dû être abandonnée, et l'on avait fermé le magasin. Dans un inventaire, dressé le 8 messidor an II (27 juin 1794) de la succession de son beau-père, Sébastien Goujon, mort et 12 prairial (1^{er} juin) de la même année, Clément Durafor est qualifié de « rentier, demeurant en la commune de Bonnefoi, ci-devant Sainte-Foy ».

(1) Au Petit-Sainte-Foy la ruelle dite des Minimes, par où l'on traversait du chemin du Grand-Sainte-Foy au chemin de Fontanières, avait pris le nom de Chemin des Assassins, qu'on retrouve sur des cartes. On la boucha à l'une de ses extrémités pour gêner les malfaiteurs dans leurs attaques ou leurs fuites.

*
* *

Le 10 prairial, an VI (30 mai 1798), Clément Durafor mourait à Sainte-Foy. A cause des nouvelles lois, il fut inhumé non plus, comme son père, dans l'église, mais dans le cimetière qui l'entourait. Il n'avait que quarante-huit ans.

Il laissait deux filles mineures : Marie Sybille, âgée de dix-sept ans, et Françoise, née à Lyon, le 10 mai 1786, et qui avait par conséquent douze ans. La première mourut jeune : la seconde, jusqu'à l'âge le plus avancé, ne parlait de son père qu'avec une vénération faite d'admiration et de tendresse.

*
* *

M^{me} Durafor était une pieuse femme, de tête et de cœur, qui mérita d'être surnommée la mère des pauvres. Elle géra avec prudence et sagesse la petite fortune qui lui venait des Durafor et des Goujon et qui consistait en d'humbles maisons, pauvrement habitées, et sises rue Neyret, rue de la Cage, rue Dubois, rue Bonnevaux, rue de l'Hôpital et encore une portion de maison dans cette même rue, plus la petite campagne de Sainte-Foy. Le capital mobilier avait disparu presque en entier à la Révolution. Des maisons il ne reste que celles

de la rue Neyret et de la rue Dubois. Les autres sont tombées dans les percements.

M^{me} Durafor, morte en 1828, repose sous une modeste pierre, au cimetière de Loyasse.

* *

Tous ces détails sont bien misérables, mais j'éprouve tant de douceur à revivre avec ces vieux parents que je n'ai pas connus, qu'on me pardonnera. Mon cœur se serre en pensant que dans bien peu de temps il ne restera plus personne pour se souvenir d'eux.

* *

Françoise Durafor épousa, le 12 novembre 1811, Jean-Marie-Louis Tisseur, fils de Barthélemy, caissier général de la Compagnie du Pont Morand. Barthélemy donna à son fils 3,600 francs, et le marié reçut de plus 1,400 francs pour ce qui lui revenait de la constitution dotale de feu Pierrette Guinand, sa mère. M^{lle} Durafor se constituait en dot 7,200 francs, composés de 3,000 francs donnés par sa mère, de 2,189 francs pour reliquat de compte de tutelle, et de 2,011 francs pour trousseau et bijoux. Ce ne sont pas mariages de princes.

★
★ ★

De Jean-Marie-Louis Tisseur et de Françoise Durafor naquirent six enfants mâles et point de filles. Ce furent Barthélemy, Jean, Clément, Alexandre, Clair et Antoine.

De ces six garçons quatre seulement parvinrent à l'âge d'homme. Clément et Antoine moururent enfants.

HISTOIRE DU GRAND COLLÈGE

LES COMMENCEMENTS

DE L'INSTRUCTION SECONDAIRE A LYON (I)

Tout ainsi que les laboureurs de Virgile, nos écoliers d'aujourd'hui ne connaissent pas leur bonheur. Ils sont choyés, dorlotés, mijotés, accagnardés pour les soins du corps; affriolés, « achat-tis » à l'instruction. On fait pour eux de beaux livres avec des images pour rendre la lecture

(1) Clerjon : *Histoire de Lyon*; Bregnot du Lut : *Mélanges biographiques et littéraires*; Nouveaux mélanges; Boitel : *Lyon ancien et moderne*; Montfalcon : *Histoire de Lyon*; Hte Bazin : *Le Collège de Lyon au xvi^e siècle* (*Lyon-Revue*, 1886); L. Charvet : *Étienne Martellange*; A. Clerc : *Les Collèges de la Trinité et du Bon-Secours*; Garin : *Conférence à l'Association des anciens élèves du Lycée*; Charvet : *Notes sur le collège de la Trinité*; le P. Lallemand : *Essai sur l'histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire*; Massip : *le Collège de Tournon*; A. Bonnel : *les Écoles à Lyon pendant la période révolutionnaire*.

L'intéressante conférence de M. GARIN et les *Notes sur le collège de la Trinité*, par M. CHARVET, sont des travaux inédits que leurs auteurs ont bien voulu nous communiquer. Qu'ils en reçoivent ici nos remerciements empressés. Le manuscrit de M. CHARVET résume, par ordre de date, tous les documents concernant le collège de la Trinité qui existent aux archives. C'est l'histoire par les documents. Dans ce travail M. CHARVET, lui-même, a été aidé par les communications du regretté VERMOREL.